

PAUVRETE, DEMOCRATIE ET DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE : ENJEUX ET PERSPECTIVES DANS LE CADRE DU NOUVEAU PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE (NEPAD)

Mohamed Chakirou ROUFAÏ
Doctorant

École Doctorale de Paris – Université la Sorbonne -Paris IV (France)

RESUME

En ce début du troisième millénaire où les pouvoirs de l'homme n'ont jamais été aussi puissants et aussi étendus, les risques naturels sont toujours d'actualité. Les débats sur la **Pauvreté**, la dégradation continue de l'environnement, la **Démocratie** et le **Développement durable** expriment des inquiétudes sur le devenir de l'Afrique.

La pauvreté est une cause et une conséquence de la dégradation continue de l'**Environnement**. Elle exacerbe cette dégradation en forçant les populations pauvres à exploiter des terres marginales ou à épuiser des ressources halieutiques dans une lutte désespérée pour survivre. Bien que la pauvreté ait été précédemment définie par le revenu, un consensus se dégage de nos jours pour qu'elle englobe une série de privation comprenant le manque d'accès aux ressources naturelles, aux soins de santé et à l'éducation, à l'incapacité d'accéder au processus politique et à la vulnérabilité aux catastrophes.

En effet, aux vulnérabilités qui relèvent du politique ou de l'économique des États s'ajoutent des vulnérabilités individuelles et sociétales liées à une somme de précarités telles que des systèmes de cultures dépendant des pluies, un site d'habitat sur des espaces déclarés inconstructibles parce que inondables ou exposés à des glissements de terrain, des ressources économiques, alimentaires et sanitaires misérables, un mauvais état de santé.

De nos jours, si la thématique du **Développement durable** ou **soutenable** ne cesse de devenir un leitmotiv des discours politique et scientifique, il importe dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (**NEPAD**), de ne pas se limiter à une approche strictement environnementale ou économique.

Le **NEPAD** va certes dans la bonne direction. Son but déclaré étant de résorber les gaps fondamentaux dans les secteurs prioritaires : la bonne gouvernance politique, la bonne gouvernance de l'économie privée, les infrastructures, l'éducation, la santé, l'agriculture, l'énergie, les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), l'**Environnement** et la **Culture**.

La présente communication a pour but d'apporter quelques éclairages sur la dimension complexe du **Développement durable**. Elle aura aussi pour objectif de contribuer à une meilleure appréhension du développement humain et social comme composante de ce **Développement durable**. Elle montrera par ailleurs qu'il importe non pas de s'ingénier à trouver quelques réponses techniques au développement, mais bien de proposer de nouvelles formes de régulations sociales, économiques et politiques. Un travail que le

NEPAD ne pourra pas accomplir durablement sans la collaboration franche, honnête et sincère des différents acteurs du développement en Afrique et de ses différents partenaires au développement.

Mots clés : *Pauvreté, Démocratie, Développement durable, Environnement, soutenable, NEPAD, Enjeux, Perspectives.*

INTRODUCTION

Nous sommes entrés à l'aube ce troisième millénaire dans un monde d'interdépendance et de complicité croissante où tous les problèmes sont étroitement imbriqués les uns aux autres, ignorant les frontières et les dirigeants nationaux, qui sont frappés d'impuissance devant la dégradation continue de l'environnement.

Le développement technique, mais aussi social et économique qui rythment nos sociétés modernes depuis deux cents ans, nous donne une plus grande « maîtrise » du monde et diminue les risques de toutes natures. Avec tous les outils dont nous disposons, le monde est devenu beaucoup plus prévisible et les phénomènes naturels sont mieux expliqués. Mais paradoxalement, les actions de l'homme sont de plus en plus prégnantes sur son environnement et entraînent à leur tour des événements imprévisibles qui peuvent avoir des conséquences considérables.

En effet, la dégradation de l'environnement contribue considérablement à beaucoup de menaces contre la santé, notamment l'air pollué, l'eau insalubre, un assainissement médiocre et des maladies transmises par les insectes comme le paludisme. La production et l'utilisation des produits toxiques créent également une autre menace majeure pour la santé humaine. La dégradation des sols et les pénuries d'eau dans plusieurs parties d'Afrique menacent gravement la capacité des paysans pauvres de vivre de la terre. La dégradation des zones côtières, notamment par la pêche excessive, crée également des risques pour le bien – être des populations pauvres de la région.

Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale la réduction de la pauvreté est un objectif ancien que la communauté internationale s'est fixé dès le lendemain. Sa formulation a varié au cours du temps mais sa problématique constitue aujourd'hui une question centrale avec les objectifs de développement du millénaire (ODM), définis et adoptés par un sommet des chefs d'État et de gouvernement qui s'est tenu en septembre 2000 sous les auspices de l'ONU. Des huit objectifs retenus, le premier vise expressément la pauvreté absolue (réduire la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1 dollar par jour). Cet objectif cible également la faim tandis que six autres concernent les questions sociales (éducation et santé), la promotion du rôle des femmes et le développement durable, le dernier objectif traitant du nécessaire partenariat mondial pour le développement. Ce dernier a progressé notamment lors des conférences de Monterrey sur le financement du développement (mars 2002) et de Johannesburg sur le développement durable (août 2002).

Ainsi le problème de l'Afrique est incontestablement, le problème dominant parmi tous ceux auxquels l'humanité aura à faire face au cours des prochaines décennies. Tous les autres, en effet, sont eux-mêmes dominés par celui de l'Afrique : la surpopulation, la faim, la croissance économique, la détérioration des équilibres écologiques, et enfin le problème de

la paix dans lequel l'Afrique sert à la fois de cause, de prétexte et de champ de bataille aux super puissants.

Cependant, on ne peut qu'être frappé par l'insouciance générale à l'égard de la problématique de l'Afrique. Les pays industrialisés ne lui portent qu'une attention marginale (sauf lorsqu'il s'agit de matières premières et de pétrole) et les dirigeants africains eux-mêmes n'en perçoivent que l'aspect revendicatif, politicien et immédiat sans réfléchir aux vrais problèmes de fond et du long terme.

La problématique du développement durable (ou soutenable) a mis en exergue le problème de la pauvreté et a profondément renouvelé les questions de développement socio-économique et de politiques de régulation. Institutions internationales, administrations d'État, collectivités locales, mais aussi entreprises et ONG, ont contribué à l'enrichissement de cette approche nouvelle et proposé des formes d'action visant à la rendre opératoire.

L'approche s'est, au départ, plutôt axée sur les questions globales (problématique du développement à l'échelle mondiale, rapports Nord - Sud, problèmes écologiques globaux...). Néanmoins, progressivement la pertinence du développement durable a aussi été considérée suivant les autres échelons spatiaux (local, régional, national...). Les analyses effectuées, les propositions d'actions, ou les simples questionnements ont alors mis l'accent sur des composantes telles que la protection de l'environnement et l'équité sociale, ou des modes d'organisation tels que la subsidiarité et la gouvernance. Toujours est-il que, désormais, la dimension sociale apparaît de facto comme une caractéristique clef du développement durable.

Si le concept de développement durable continue d'étendre son influence, cette montée en puissance repose encore largement sur la dimension environnementale. C'est en effet la prudence et la précaution sur les écosystèmes qui inspiraient l'essentiel des discours, des actions et des analyses de la soutenabilité du développement ou de la croissance.

Or les dimensions humaine et sociale ont toute leur place dans la problématique du développement durable. Ces composantes humaine et sociale ne sont d'ailleurs pas indépendantes de la dimension environnementale : l'approche du développement durable a en effet pour ambition d'insister sur les interrelations entre ces différentes dimensions.

Le contenu de la dimension humaine et sociale du développement durable reste néanmoins à préciser. En effet, le concept de développement humain et social recouvre plusieurs composantes et constitue un champ de recherche encore récent. On peut toutefois se risquer à définir le développement humainement et socialement durable comme la recherche d'un développement qui assure l'amélioration du bien-être humain (ou son maintien), ce dernier étant déterminé par des caractéristiques personnelles (éducation, santé, libertés individuelles...) ou collectives (cohésion sociale, niveau et répartition des richesses....)

Au regard du chemin à parcourir, ma communication aujourd'hui vise à ce que toutes nos réflexions et toutes nos études sur la situation de l'Afrique doivent tendre à la définition d'une stratégie nouvelle concrètement définie. Il faut en finir avec les discours interminables, les conférences sans fin, les études toujours recommencées, les revendications démagogiques et la littérature politicienne des quarante dernières années. Il nous faut concrètement construire une Afrique nouvelle. Car les maux dont souffre notre continent pose un immense défi à l'intelligence. Il faudra une renaissance de l'Afrique pour affronter les nouveaux défis de ce troisième millénaire. Et cette renaissance se trouve dans la détermination des

Africains de s'extirper eux-mêmes, ainsi que leur continent, du malaise du sous-développement et de l'exclusion d'une planète en cours de mondialisation.

Manifestation de la résurgence panafricaine, le Nouveau Partenariat pour le Développement Africain (NEPAD) s'inscrit dans le cadre de la réforme de l'O.U.A. et se positionne comme l'instrument privilégié de la prochaine Union Africaine (UA). Le NEPAD se présente en effet comme un outil devant faciliter la réalisation des objectifs fixés par la Charte de l'U.A parmi lesquels on retrouve notamment la nécessité "de créer les conditions appropriées permettant au continent de jouer le rôle qui est le sien dans l'économie mondiale". Cette nouvelle initiative traduit ainsi la volonté politique du continent de s'engager "sur la voie d'une croissance et d'un développement durable, tout en participant activement à l'économie et à la vie politique mondiale". L'objectif d'une telle réflexion est donc d'identifier les différents moyens à mettre en œuvre afin de permettre enfin le décollage du continent et son entrée effective dans le 21^{ème} siècle.

PAUVRETE ET PRECARITE EN AFRIQUE : ETAT DES LIEUX

La pauvreté est une cause et une conséquence de la dégradation continue de l'Environnement. Elle exacerbe cette dégradation en forçant les populations pauvres à exploiter des terres marginales ou à épuiser des ressources halieutiques dans une lutte désespérée pour survivre. Bien qu'elle ait été précédemment définie par le revenu, un consensus se dégage de nos jours pour qu'elle englobe une série de privation comprenant le manque d'accès aux ressources naturelles, aux soins de santé et à l'éducation, à l'incapacité d'accéder au processus politique et à la vulnérabilité aux catastrophes. (Terrains dégradés et marginaux, versants en forte pente, bordures forestières, zones côtières) où l'eau et la gestion de la terre ont un caractère crucial pour le maintien de la productivité. Selon le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la pauvreté comprend non seulement le manque de moyens matériels, mais également le déni des chances et des choix les plus élémentaires du développement humain durable.

L'élimination de la pauvreté constitue l'un des objectifs centraux des politiques contemporaines de développement. La proclamation de la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006) et la place qui a été faite à l'élimination de ce fléau dans la stratégie globale de développement exposée dans le programme d'action adopté au Sommet Mondial sur le Développement Social semblent témoigner, sur le plan théorique, de la volonté de la communauté internationale d'y faire face. Mais, de façon pratique, malgré l'urgence, ce thème est plus un « slogan » qu'une vraie stratégie du développement. Par conséquent, la pauvreté continue à se développer et n'épargne plus aucun pays.

Dans les pays pauvres, ce fléau frappe une personne sur cinq. Dans les pays riches, il a fait sa réapparition au milieu de l'abondance alimentaire. En effet, 1/6 de la population mondiale dispose des 3/4 des revenus mondiaux (20000 milliards \$ US), tandis que les 5/6 n'ont accès qu'à 1/4 de ces revenus. Parmi eux, 1/5 ne reçoit que 2% du revenu mondial et vit en dessous du seuil de pauvreté (Courrier, 1994). En 2000, en Asie 550 millions de personnes ont souffert de malnutrition et 250 millions en Afrique. Si leur nombre total est inférieur à celui de l'Asie, elles sont plus nombreuses rapportées à la population africaine estimée à 832 millions en 2002.

En Afrique subsaharienne, le nombre de pauvres a augmenté à peu près au même rythme que la population, soit 3% par an, près de 20 millions de personnes. Ce qui équivaut au taux d'accroissement le plus élevé de la planète : un record mondial. Cette croissance n'est pas près de se ralentir. Selon le FNUAP, le continent comptera 2 milliards d'habitants en 2050 soit 2,5 fois plus qu'en ce début de XXI e siècle.

L'amélioration des conditions d'hygiène ayant fait chuter le taux de mortalité sous la colonisation, les États africains héritent des problèmes de croissance démographique lors de la décolonisation auxquels va s'ajouter l'inefficacité économique, le tout se traduisant par une crise économique de plus en plus grave. Elle se caractérise par une faible croissance de l'agriculture, par le déclin de la production industrielle, par les médiocres performances à l'exportation, par l'accumulation des dettes et par une dégradation des indicateurs sociaux, des institutions et de l'environnement. Tout ceci a un coût humain considérable. Dans plusieurs pays, les dépenses consacrées aux services sociaux ont fortement diminué, le taux de scolarisation est en baisse, la situation nutritionnelle empire et la mortalité infantile élevée. Le chômage déclaré est lui aussi en augmentation dans les villes, notamment parmi les jeunes diplômés. Le sida est devenu la troisième catastrophe africaine après la traite esclavagiste et la colonisation. Car, dans certains pays le taux de prévalence chez les adultes frôle ou dépasse 30 %.

LA PAUVRETE: ESSAI DE DEFINITION

Face à cette déclaration poignante, notre souci majeur est de savoir de quelle pauvreté parle-t-on ? Qui est pauvre ? Qu'est ce, qu'en fait, la pauvreté ? Peut-on encore la mesurer à partir des indices qui font la qualité de vie (possession d'un téléviseur, d'un congélateur ou d'une voiture par exemple) dans un quartier où toute la population a perdu ses biens (pillages de 1998) ?

Comment définir un concept comme la pauvreté, sans courir le risque de nommer pauvres, ceux qui ne le sont pas réellement ? Mais, un autre risque serait de ne pas nommer pauvres, ceux qui le sont en réalité. C'est là toute la difficulté. Il s'agit de définir la pauvreté en cherchant à répondre à la question : qui est pauvre et qui ne l'est pas ? Où sont les limites entre les uns et les autres ? Comment à partir de la qualification ou des qualifications arriver à la quantification ?

Pour répondre à ces interrogations nous nous référons aux approches déjà proposées par d'autres chercheurs. L'objectif est de sélectionner celle qui répond au mieux à la problématique de notre communication. L'analyse de ces approches doit nous aider à mieux saisir ce fléau multidimensionnel : pauvreté objective et subjective, pauvreté des potentialités et pauvreté humaine, pauvreté relative et pauvreté absolue, pauvreté conjoncturelle et pauvreté structurelle...

L'APPROCHE THEORIQUE DE LA PAUVRETE

Les définitions et les approches de la pauvreté constituent un enjeu majeur car les stratégies de lutte contre ce fléau en dépendent. Le caractère pluriel de la pauvreté nous amène à distinguer :

- La dimension économique, celle qui privilégie le niveau de vie à partir de la consommation réelle des biens et services.
- La dimension non économique, celle qui privilégie les privations de droits et de déficits d'opportunités. Elle stipule que le non - accès à une ressource peut justifier un manque et se traduire en pauvreté. La pauvreté génère ainsi l'incapacité individuelle de faire valoir ses droits d'accès aux ressources. Cette approche a été utilisée pour la première fois en 1997 par l'économiste A. SEN.

A vrai dire la deuxième approche couvre trois aspects liés à la pauvreté dans son sens élargi:

- L'aspect social (exclusion liée à l'absence des droits),
- L'aspect politique (privation des droits civiques, impossibilité politique de défendre ses droits économiques et sociaux...),
- L'aspect culturel (exclusion, non reconnaissance d'une identité culturelle...)

Ainsi, les deux approches du départ nous révèlent quatre mesures pour saisir la pauvreté :

- 1 - La pauvreté en terme de conditions de vie.
- 2 - La pauvreté en terme de potentialités ou de capacités.
- 3 - Et la pauvreté saisie à partir de la perception générale, aisance financière, mesurée de façon subjective utilisée surtout dans les pays développés.
- 4 - La pauvreté monétaire.

Dans le souci de mieux orienter notre étude, nous analyserons chacune des mesures afin de trouver celle qui répondra au mieux à notre attente. La première que nous développerons est la pauvreté saisie à partir des conditions de vie.

LA PAUVRETE A PARTIR DES CONDITIONS DE VIE

Elle définit la pauvreté comme l'insatisfaction des besoins et des services essentiels comme : l'alimentation, la santé, le logement, l'habillement, la scolarisation...

Pour cela, on utilise des indicateurs : le taux de mortalité infantile, le taux de malnutrition, le taux de scolarisation. Par ailleurs, on peut intégrer les indicateurs de demande comme l'espérance de vie ainsi que les indicateurs d'offre comme l'accès aux soins et naissances sous assistance médicale.

LA PAUVRETE A PARTIR DES POTENTIALITES ET DES CAPACITES

Les potentialités sont les possibilités dont dispose une personne; alors que les capacités renvoient aux différentes combinaisons de potentialités qui lui sont accessibles. Ainsi, la capacité d'un individu reflète la liberté de réaliser des potentialités. Par conséquent, la pauvreté est toute insuffisance ou toute absence de capacités fonctionnelles élémentaires; insuffisance qui condamne une personne à demeurer pauvre. Le bien-être ne doit donc plus se mesurer par la satisfaction subjective ressentie par l'individu mais par « l'atteinte ou non de certaines capacités pouvant lui permettre d'élargir ses choix de vie », ce que la personne est en mesure d'être ou de faire à partir des actifs dont il dispose.

Cette mesure concilie les notions de pauvreté relative et absolue puisqu'une privation relative dans un domaine (revenu, alimentation) peut amener à une privation absolue sur le plan des capacités fonctionnelles élémentaires.

Dans ses études, le PNUD (inspirés des analyses de SEN) définit le développement humain comme « un processus conduisant à l'élargissement de la gamme des possibilités offertes à chacun », et cela sous deux aspects : d'une part « la création des capacités personnelles » et d'autre part, l'utilisation de ces capacités à des fins productives. L'indice de Développement Humain (IDH), instrument de mesure élaboré à cette fin, reprend ces deux dimensions : l'existence des capacités d'une part et l'usage qu'on en fait d'autre part.

Cette approche est subjective car elle utilise la perception des individus et leur propre évaluation de la situation. Un questionnaire destiné aux ménages portant sur leur revenu minimum pour joindre les deux bouts permet de saisir leur perception de la réalité et/ou leur degré « d'aisance financière ».

Différentes méthodes permettent ensuite, sur la base des réponses, d'établir un seuil de pauvreté subjectif : Les ménages dont le revenu est inférieur à ce seuil seront alors considérés comme pauvres. Les enquêtes participatives ont ainsi l'avantage de dégager les dimensions de la pauvreté telles qu'elles sont perçues par la population concernée et de s'assurer de leur soutien au cas de mise en œuvre de politique de lutte contre la pauvreté.

PAUVRETE HUMAINE

Avec l'indicateur IPH, la pauvreté est analysée en terme de manques. La notion de pauvreté revêt à ce niveau davantage que ce qui est nécessaire au bien-être matériel. Plusieurs dimensions sont utilisées. Ainsi, pour le PNUD « *la pauvreté humaine n'est pas qu'une question de revenu : C'est une privation des possibilités de choix et d'opportunités qui permettraient aux individus de mener une vie décente* ». Ce concept intègre de ce fait des dénuements économiques et non économiques :

- Dénuement social (exclusion sociale, manque de relations humaines...)
- Dénuement politique (liberté, absence de pouvoir de décision...)
- Dénuement culturel (absence de reconnaissance d'une identité culturelle).

Pour les mesures l'IPH considère trois dimensions :

- L'insuffisance en terme de santé et de longévité représentée par le pourcentage des individus risquant de mourir avant leur 40^{ème} anniversaire.
- L'instruction considérée comme moyen d'accès à la lecture et à la communication. Il s'agit de mesurer le pourcentage d'adultes analphabètes.
- Les conditions de vie à travers l'accès aux services de santé, l'accès à l'eau potable et le pourcentage d'enfants de moins de cinq ans victimes de malnutrition.

L'indice de pauvreté humaine nous intéresse dans une certaine mesure car la dimension "instruction" est notre variable intermédiaire. Bien que présentant plusieurs avantages, cette approche n'a pas retenu notre attention car les variables qui lui sont liées nécessitent beaucoup de moyens pour les mesurer. C'est le cas des indicateurs de santé comme le taux de mortalité infantile; les indicateurs nutritionnels comme l'indice de masse corporelle ou encore la prévalence de l'anémie chez la mère. Dans ces conditions, nous allons analyser en dernier lieu la pauvreté monétaire.

LA PAUVRETE MONETAIRE

La pauvreté monétaire se manifeste par le manque ou l'insuffisance de revenus, réduisant la capacité pour l'individu d'accéder aux biens et services pour la satisfaction des besoins fondamentaux : L'alimentation, la santé, le logement, l'éducation, l'habillement... Cette approche mesure, soit le revenu réel, soit les dépenses réelles relatives à la consommation du ménage. La mesure consiste à comparer le revenu ou les dépenses à un seuil de pauvreté exprimé dans les mêmes termes. Dès lors, tout individu ou ménage au revenu ou aux dépenses inférieures à ce seuil est nommé pauvre. La proportion des pauvres variant avec le seuil utilisé, le choix de son niveau s'avère fondamental. Dans cette approche, l'indice utilisé généralement est le niveau des dépenses alimentaires et non alimentaires essentielles. Cette analyse de la pauvreté s'inspire de ROWNTREE (1903).

Les principaux seuils utilisés sont :

- Le seuil biologique qui se résume aux besoins alimentaires de base exprimés en nombre de calories par jour et par individu soit un niveau calorifique variant entre 2100 à 2500 Kcal.
- Le seuil normatif qui s'exprime en terme de besoins biologiques mais aussi de besoins indispensables de la communauté concernée. De ce fait, ce seuil est aussi subjectif.
- Le seuil relatif qui tient compte du pourcentage de la population ayant le plus bas niveau de vie. Pour les besoins d'étude la préférence va à la population appartenant au dernier quintile ou au dernier décile de revenu dans la distribution des revenus et des dépenses.
- Le seuil mixte qui, comme son nom l'indique associe les approches biologiques et relatives. Pour les calculs on recense les produits alimentaires les plus consommés répondant aux besoins nutritionnels quotidiens (entre 2100 et 2500 Kcal). Au coté des dépenses alimentaires on associe des dépenses non alimentaires qui satisfont les besoins de santé, de logement, d'instruction, d'habillement etc. Les ménages pauvres sont ceux qui ne satisfont pas leurs besoins alimentaires et/ou non alimentaires. Un seuil défini sépare les pauvres des non pauvres. De même, un autre seuil permet de séparer les pauvres des plus pauvres, qui vivent dans une pauvreté absolue.
- Une ligne de pauvreté, celle qui a la préférence de la Banque Mondiale, est celle de 1 USD ou 2 USD par tête et par jour selon les cas. Est pauvre, tout individu qui consomme pour moins d'1 USD ou de 2 USD / jours.
- La part du budget consacrée à l'alimentation sert aussi à mesurer le degré de pauvreté.

Cette approche de la pauvreté est la plus ancienne et peut être aussi la plus critiquée. Cette mesure est jugée trop réductrice parce qu'elle se limite aux aspects monétaires. Il est vrai qu'augmenter les revenus ne se traduit pas toujours par une amélioration de condition de vie. De même, les mesures monétaires sont très instables, et, souvent sous l'influence des conjonctures. Le choix des seuils n'est pas épargné par les critiques. En effet, le seuil retenu est trop immobile et ne tient pas compte de l'âge, du sexe et des besoins spécifiques de chaque individu dans la population. En outre, le Seuil de Pauvreté (SP) de 1 USD /jour / personne, doit être recalculé selon la population, le milieu et le temps.

Par ailleurs, saisir la pauvreté par les dépenses ne renseigne en rien sur les revenus car les dépenses effectuées représentent-elles la totalité ou la moitié des revenus des ménages ? Cette question importante dans l'analyse de la pauvreté reste sans réponse si nous considérons la dimension dépense.

En revanche, le revenu aide à effectuer les dépenses. Pour toutes ces raisons, nous allons travailler avec les revenus. Nous sommes conscients des risques à encourir en faisant ce choix surtout dans les sociétés africaines où les chaînes de solidarité interviennent dans une large mesure et peuvent dans certaines situations mettre les familles à l'abri d'une crise conjoncturelle. Dans ce cas, l'aide peut être financière (donc évaluable), mais dans la plupart des cas elle est alimentaire (donc non évaluable et par conséquent échapperait à notre étude).

Retard du continent africain

Le constat du non - développement de l'Afrique, voire de son recul, est malheureusement devenu presque banal. Essayer de comprendre pourquoi ce continent ne parvient pas à se développer, quarante ans après les indépendances relève d'une entreprise qui pourrait paraître présomptueuse. Expliquer la place très peu enviable de l'Afrique aujourd'hui en matière de développement implique en effet, au moins implicitement, de savoir ce qu'il aurait fallu faire alors que les acteurs du développement, au Nord comme au Sud, ne réussissent pas à surmonter cette difficulté.

Tous les experts du Nord comme du Sud ont fait preuve d'une immense naïveté par le passé en pensant que les systèmes du Nord industriel pourraient servir de modèle de développement du Sud. Tant de différences psychologiques sociologiques culturelles et naturelles, tant de difficultés opérationnelles et politiques, tant d'idéologies dépassées viennent troubler les esprits des décideurs, qu'il est évident que l'espoir du rattrapage par imitation de la voie occidentale est purement illusoire. Car les modèles occidentaux n'ont rien d'enviable en eux-mêmes, et ils sont tous dans leurs pays mêmes contestés de nos jours. Ces modèles ont peut être eu leur intérêt à un moment historique car aujourd'hui, nous sommes presque sûrs que les peuples africains ne pourront pas être prêts à endurer les sacrifices qu'ont subi les classes ouvrières des USA et de l'Europe. Imiter donc ces modèles importés obligerait à revenir au stade de 1880 pour les uns, de 1917 pour les autres alors que le monde est en perpétuelle mutation.

Aussi, on ne résoudra pas le problème de l'Afrique par un accord autour d'une table, dans une conférence internationale comme on pourrait théoriquement, le faire pour le désarmement puisque la décision relève exclusivement de quelques dirigeants. Pour l'Afrique au contraire le développement dépend de plusieurs millions d'individus qu'il faut mobiliser et de multiples difficultés qu'il faut savoir et vouloir maîtriser.

Ainsi on ne résoudra pas les problèmes de l'Afrique en augmentant les dollars de l'aide internationale ou des aides nationales, ni en injectant des milliards de dollars par la Banque Mondiale ou en envoyant des dizaines de milliers d'Assistants Techniques...

L'erreur majeure de cette option est l'occidentalo – centrisme. Beaucoup ont cru que l'objectif final et les moyens de développement étaient exclusivement économiques et que l'idéal de tous les peuples était d'atteindre les styles de vie de l'occident industriel.

Cette erreur a une double face : elle est d'abord une erreur d'économisme, c'est à dire que seule compte la croissance économique – l'idéal est la croissance du PNB, la croissance de

la consommation, donc du gaspillage, de la pollution, etc.) ; ensuite elle est une erreur sociologique, c'est à dire que la société occidentale de grande consommation est l'objectif à atteindre.

Il faut le reconnaître, pendant ces quarante dernières années, à quelques exceptions près, aucune invention, aucune innovation n'a été réalisée dans aucun pays d'Afrique en vue d'adapter les structures sociologiques authentiques aux progrès de la technique moderne et aux progrès des droits de l'homme ! Et ce, parce que l'on a toujours pensé qu'il suffirait de copier l'Occident. Les Occidentaux en sont coupables, mais les responsables locaux le sont encore davantage, car cette adaptation est avant tout notre affaire.

Par contre, aucun pays africain n'a su imaginer une forme africaine d'entreprise individuelle, ou d'entreprise coopérative. Certes la tâche est immensément difficile : on ne change pas une société par décrets. Les sociétés se sont formées d'elles-mêmes avec le temps. De nos jours, il ne s'agit pas de bondir au-dessus des siècles.

Dégradation des indicateurs économiques et sociaux

Sans qu'il soit nécessaire de procéder à une longue litanie des performances médiocres de l'Afrique dans de nombreux domaines, on peut relever que : le revenu par habitant à la fin du 20ème siècle (699 dollars EU de 1995 par habitant pour la période 1997-1999, 535 dollars en Afrique subsaharienne, 301 dollars en excluant l'Afrique du Sud) est, en moyenne, inférieur à ce qu'il était dans les années soixante, la pauvreté absolue (moins de un dollar EU de revenu par habitant par jour) affecte 44% de la population (et 55% en Afrique subsaharienne, où elle est plus forte en zones rurales - 59%) ; en matière d'éducation, le taux de scolarisation primaire a baissé de 1980 (80%) à 1993 (72%), moins d'un quart de la population d'âge scolaire suit des études secondaires et de nombreux adultes n'ont pas d'instruction ; s'agissant de la santé, l'Afrique partage avec l'Asie du Sud les taux les plus élevés de mortalité infantile, c'est aussi le continent qui a le plus faible nombre de médecins rapporté à la population, et le SIDA touche 22,5 millions de personnes (pour 33,4 millions de personnes infectées dans le monde), provoquant chaque année le décès de deux millions de personnes (sur 2,5 millions de décès dans le monde), dont un quart d'enfants, ce qui conduit à une baisse de l'espérance de vie dans presque un tiers des pays africains ; plusieurs autres maladies endémiques touchent aussi les populations africaines (malaria, tuberculose, etc.), parfois par suite du développement du SIDA.¹

L'Afrique, au Nord comme au Sud, a ainsi les plus faibles indicateurs de développement humain (*indicateur synthétique élaboré par le PNUD à partir de l'espérance de vie, du niveau d'instruction et du revenu par habitant, corrigés des différences de pouvoir d'achat*) au monde, avec l'Asie du Sud. Ce recul s'accompagne d'une marginalisation croissante sur les plans commercial et financier. L'Afrique subsaharienne représente 10% de la population mondiale mais 1% du PIB mondial - son PIB est d'ailleurs équivalent à celui de la Belgique, avec 650 millions d'habitants -, 2% du commerce mondial, 1% des investissements directs, elle compte 34 des 49 pays les moins avancés et 36 des 45 pays à indice de développement humain faible, et on y dénombre 180 millions de personnes sous-alimentées. C'est d'ailleurs

¹ La plupart des chiffres cités dans cette note sont issus du Rapport annuel 2000/2001 de "La coalition mondiale pour l'Afrique", *Tendances économiques et sociales en Afrique*.

en Afrique subsaharienne que les apports caloriques journaliers par habitant sont les plus faibles.

Le grand retard de l'Afrique sub saharienne

L'Afrique est la seule région du monde, où la pauvreté s'étend et c'est la seule à ne pas être parvenue à enclencher le processus de développement. C'est surtout l'Afrique subsaharienne qui est confrontée à cette situation : la croissance du PIB réel par habitant y est négative depuis vingt ans (ou faiblement positive si l'on exclut l'Afrique du Sud et le Nigeria), contrairement aux situations qui prévalent en Afrique du Nord .

Sur la période 1970-1998, sur 32 pays dans le monde qui ont eu une croissance moyenne annuelle négative, 25 sont africains, et sur les 43 qui ont eu une croissance entre 0% et 2%, 19 sont en Afrique. En d'autres termes, l'Afrique est la région du monde dont le taux d'accroissement du PIB par habitant a été le plus faible. Les seules exceptions notables concernent l'Egypte et la Tunisie, Maurice et le Botswana - mais ce pays est, par ailleurs, ravagé par le SIDA - et, dans une certaine mesure, l'Afrique du Sud. En revanche, les pays africains de la zone franc ne font pas exception au tableau général. Enfin, il faut relever que les taux de mortalité infantile sont particulièrement élevés en Afrique subsaharienne, plus du double de ceux de l'Afrique du Nord et de l'Asie du Sud (sans l'Inde, où ce taux n'est pas très éloigné de celui de l'Afrique). Toutefois, malgré ces constats alarmants, le tableau de l'Afrique n'est pas complètement négatif.

Cependant, le continent a mis en œuvre nombre de réformes économiques et politiques, et le secteur informel a pu apparaître comme un amortisseur des crises et des difficultés même si son extension représente un recul (fuite devant l'impôt, pratiques financières spoliatrices, atteintes aux droits les plus élémentaires, concurrence déloyale au secteur moderne, etc.) en termes de développement économique et social. Enfin, l'Afrique peut se prévaloir de quelques succès techniques, comme l'amélioration de certaines variétés de cultures (riz, maïs).

D'une manière générale, on a assisté à un allongement de l'espérance de vie, notamment pour ce qui concerne la proportion des jeunes enfants qui survivent, même si la situation actuelle est encore loin d'être satisfaisante. Ce phénomène est l'expression de l'entrée de l'ensemble des pays africains dans le processus de transition démographique (baisse de la mortalité avec l'introduction des techniques sanitaires et maintien d'un niveau élevé de la natalité, bien que celle-ci tende à baisser dans un certain nombre de pays).

Par ailleurs, même si cela reste encore limité, certaines pandémies ont pu être maîtrisées, comme l'onchocercose en Afrique de l'Ouest. Quelques pays donnent aussi l'exemple dans ce domaine, comme le Sénégal qui, par des campagnes d'information et d'explication, est parvenu jusqu'à maintenant à empêcher l'extension du SIDA.

Il demeure que le sous-développement de l'Afrique est criant (les améliorations de la croissance dans la seconde moitié des années quatre-vingt-dix étant dues à la remontée des prix des produits de base et non à une véritable reprise). D'ici 20 ans, le continent comptera un milliard d'habitants, dont la moitié aura moins de 20 ans. Le pire est ainsi à venir si les tendances actuelles se prolongent. L'empêcher impose de s'attaquer aux causes de cette situation, si tant est que l'on puisse les appréhender.

Raisons du non-décollage de l'Afrique

Il existe une multitude de raisons susceptibles d'expliquer pourquoi l'Afrique n'est pas parvenue à amorcer son développement. Toutefois, la situation varie d'un pays à l'autre tandis que nombre de ces raisons n'ont pas empêché, sous d'autres latitudes, que le développement économique s'enclenche néanmoins. Il faut donc tenter de hiérarchiser ces raisons, pour comprendre où se trouvent les principaux éléments de blocage.

Le facteur principal du non - développement peut être ramené à l'insuffisance de la croissance du PIB (qui est, cependant, sous-estimée dans les statistiques car elles ne prennent pas en compte le secteur informel, qui peut représenter une part non négligeable de l'activité économique), quand ce n'est pas son recul, comparée à la croissance démographique. La création de richesses est rare sur le continent africain et, quand elle existe, elle ne suit pas l'augmentation de la population. C'est dire que le différentiel entre la réalité et l'objectif est très important. Il l'est d'autant plus que, même si l'on constate aujourd'hui une tendance à la baisse de l'aide publique au développement, les pays africains, particulièrement d'Afrique subsaharienne, ont été les plus aidés au monde (12% du PIB en moyenne), l'aide n'ayant cependant pas toujours eu pour finalité, loin s'en faut, le développement.

Reste alors à expliquer pourquoi la croissance ne s'est pas enclenchée en Afrique. On peut avancer des explications économiques, qui font appel aux raisonnements classiques et qui sont pertinents, et politiques, ainsi que des raisons culturelles, qui permettent de comprendre pourquoi l'économie classique ne fonctionne pas sur le continent africain comme ailleurs. Il ne s'agit pas de présenter une approche en terme de relativisme culturel mais de constater qu'il existe en Afrique un environnement qui lui est propre, produit d'une histoire et d'une culture spécifique, au sens de représentation du monde, dont il n'a pas toujours été tenu compte.

Raisons économiques et politiques

S'il faut aborder les problèmes sur les plans économiques et politiques, les raisons sont à la fois internes et externes aux pays africains. Elles consistent essentiellement dans l'absence de processus d'accumulation.

Ce sont d'abord les structures économiques qui constituent un handicap majeur. En effet, de nombreuses raisons d'ordre économique expliquent la situation de la plupart des pays africains qui souffrent d'un manque d'offre et de compétitivité. En dehors des aspects démographiques déjà évoqués mais qui ont des conséquences très lourdes, le fait que 45% des populations des pays africains aient moins de 15 ans génère de lourdes charges d'éducation et de santé qui freinent l'allocation des ressources en faveur des investissements dans d'autres secteurs. Ainsi, on peut relever trois types de problèmes à savoir:

* **Une agriculture est retardataire, avec les rendements les plus bas**² ;

² (En partie parce qu'il est fait peu appel aux engrais) de tous les pays en développement (70% de la population, 30% du PIB en moyenne), et reste fondée sur la rente : 70% des recettes d'exportation proviennent de neuf produits tropicaux (café, cacao, banane, arachide, coton, caoutchouc, thé, sucre tabac) ; or les

* **Des taux d'investissement sont insuffisants**³ ;

* **Non maîtrise des techniques d'approche des marchés extérieurs**⁴

En effet, à l'origine de toutes ces difficultés, des facteurs structurels font que le niveau du capital humain est très insuffisant, conséquence des déficiences des appareils d'éducation et de formation. Aussi, il faut relever qu'au lendemain des indépendances plusieurs pays africains disposaient d'un bon niveau d'encadrement intermédiaire, ce qui n'est pratiquement plus le cas aujourd'hui, et le SIDA commence à avoir des conséquences significatives sur les entreprises (décès de cadres). Aussi, la faiblesse de l'investissement productif s'explique à la fois par les politiques budgétaires suivies par nombre de ces pays, qui ont eu un effet d'éviction pour les investisseurs domestiques, ainsi que par le délabrement des infrastructures financières ; à cela s'ajoute une caractéristique très largement répandue : la préférence pour le financement du commerce plutôt que les investissements longs, ce qui permet de réduire les risques ; de ce fait l'épargne intérieure, outre qu'elle est insuffisante, est soit captée par les pouvoirs publics pour financer des dépenses improductives, soit affectée à d'autres emplois également non productifs.

Notons par ailleurs l'étroitesse des marchés de la plupart des économies africaines (20 sur 53 pays ont moins de 15 millions d'habitants), au demeurant peu solvables, et l'enclavement de certaines d'entre elles (c'est le continent qui compte le plus grand nombre de pays enclavés), handicaps auxquels il faut ajouter l'insuffisance des infrastructures de transport et le niveau particulièrement élevé des droits que les pays africains appliquent à leurs importations respectives, ont aggravé les difficultés,

Enfin, de mauvais choix de politiques économiques ont été effectués pendant 40 ans :

- au plan macro-économique, les politiques budgétaires, monétaires, de change, de prix et commerciales ont pendant longtemps créé un environnement défavorable pour la croissance et les investissements ; cette situation a commencé à évoluer dans un sens positif mais beaucoup reste à faire et les économies africaines sont encore trop - mal - régulées pour permettre une véritable expansion de l'initiative individuelle, ce qui explique le faible niveau des créations d'entreprises ;

- dans la plupart des cas, les choix faits au lendemain des indépendances - nombre de dirigeants d'alors assimilaient le capitalisme au colonialisme -, l'agriculture a été sacrifiée au profit des villes (taxation des exportations de produits primaires, souvent jusqu'à 60% ou plus, maintien à un niveau peu élevé - en dessous des cours mondiaux - des prix versés aux

marchés de ces produits sont plus vite saturés que ceux des produits manufacturés et ils ont peu d'effets d'entraînement sur le reste de l'économie) ;

³ 12% en moyenne, mais 2% seulement pour l'investissement privé, avec des coefficients de capital (*qui exprime le nombre d'unités de capital nécessaire pour produire une unité de PIB*) très médiocres et un problème majeur de durabilité des investissements lié à la faiblesse de la maintenance ; on rappellera que le processus d'investissement soutenu a été un élément central dans le développement du Japon et des autres pays d'Asie ;

⁴ Les coûts de transaction qui sont associés à ces derniers sont plus élevés qu'ailleurs, exprimant en cela les déficiences de la gestion publique dans ces pays (ports, aéroports, armements maritimes, procédures douanières, faiblesse des capacités de commercialisation, etc.).

producteurs, absence de politiques de réduction des coûts de production et d'investissements publics), les stratégies d'import substitution ont été des échecs :

- le droit de propriété individuelle n'est pas reconnu, encore moins garanti, ce qui freine la création d'unités de production, particulièrement dans l'agriculture, et le développement du crédit puisqu'il s'avère pratiquement impossible de constituer des sûretés réelles (cette situation existe aussi sur d'autres continents mais les techniques de " contournement " qui s'y sont développées sont très peu utilisées en Afrique).

Importance du contexte socioculturel

Le non développement de l'Afrique est lié à trois autres facteurs dont il faut tenir compte dans les programmes et projets de développement. En effet, encore aujourd'hui, les sociétés africaines restent régies par des traditions qui, pour beaucoup, sont antérieures à la colonisation, avec dans l'inconscient collectif la traite des esclaves, qui fonctionne comme un facteur d'inhibition. Il est frappant de constater que les coutumes ont survécu à la fois à la colonisation et à l'indépendance, avec le maintien de sociétés de lignage, la promotion du communautarisme qui dicte son comportement à l'individu, le culturalisme, qui conduit à valoriser une mode d'organisation sociale fondée sur la soumission révérencielle de l'individu, nié en tant que tel, au profit des autorités traditionnelles. L'absence de responsabilité individuelle qui en résulte est un obstacle majeur au processus d'accumulation, indispensable au démarrage du développement, d'autant plus qu'il est aussi difficile de promouvoir des activités génératrices de revenus. Comme celle d'Etat, la notion de démocratie n'a pas d'ancrage dans les sociétés africaines, donnant lieu à ce qu'en Occident on considère comme des dérives : soit la démocratie sans pluralisme, comme en Ouganda, au Togo, soit le multipartisme ethnique, comme en Ethiopie, avec toutes sortes de situations intermédiaires possibles. Il y a là un terreau qui offre une prise facile à l'expansion de l'islam, de plus en plus vécu comme un facteur de défense de l'identité sociale et culturelle. Dans de tels contextes, les lois de l'économie classique sont confrontées à une véritable contestation existentielle. C'est peut-être là une des sources des erreurs et illusions des bailleurs de fonds et surtout les institutions de Breton Wood.

L'ethnicité n'est certainement une spécialité de l'Afrique mais, combinée aux autres facteurs que l'on vient d'évoquer, elle constitue un véritable frein au développement. En particulier, la patrimonialité de l'Etat alimente une corruption endémique, souvent non perçue comme telle car relevant de la solidarité ou de la redistribution, dont les fondements sont en quelque sorte systémiques et consubstantiels au mode d'organisation sociale. Mais c'est aussi ce système qui a permis à l'Afrique de passer à travers les crises et les difficultés, avec un coût humain considérable mais qui aurait pu être pire, en générant une sorte de solidarité coutumière.

Insuffisance des ressources humaines

Il n'est finalement pas étonnant que l'Afrique, confrontée à la modernité très récemment seulement, n'ait pas encore trouvé les voies de son développement. Au moment des indépendances et après, elle s'est donnée des dirigeants d'envergure mais marqués par les circonstances de l'époque, c'est-à-dire le refus des modèles économiques et sociaux des métropoles qui avaient mis leurs pays sous tutelle, tout en reproduisant certains de leurs comportements les plus contestables. Toutefois, ces pays bénéficiaient alors d'un

encadrement intermédiaire, dans les administrations comme dans les entreprises, qui pouvait constituer le support d'un processus de développement.

Quarante ans plus tard, on doit constater que non seulement cet encadrement intermédiaire a disparu mais aussi que très peu de nouveaux dirigeants de qualité ont émergé. Cette situation finit par poser un sérieux problème de gouvernance, aussi bien au plan institutionnel qu'à celui des compétences et de l'expertise.

Insertion des politiques de santé dans le développement humain durable

Favoriser un état d'harmonie entre les êtres humains et entre l'homme et la nature (CMED, 1988), telle est la proposition du Rapport Brundtland pour aller vers le développement durable. Si, à l'origine du concept, on aspire donc à une certaine cohésion sociale, l'harmonie entre êtres humains se perd peu à peu dans les méandres des différentes formes d'appropriation du développement durable, de la modernisation écologique à la croissance économique durable. La sphère sociale du développement durable se retrouve alors «prise en tenaille» entre l'approche écocentrique (se donnant pour objectif la protection de tous les êtres vivants) et l'approche anthropocentrique (visant exclusivement le bien-être de l'homme).

A l'échelle du continent africain, sur le terrain au niveau des différentes régions, comment retrouver cette harmonie sociale et environnementale que prônait le rapport Brundtland? L'harmonie entre êtres humains est ici approchée par la théorie de la négociation, qui s'intéresse aux relations humaines, et qui repose sur la résolution de conflits entre acteurs, pour un objectif final: la recherche d'un consensus. Quant à l'harmonie entre l'homme et la nature, elle est observée au travers des politiques de conservation, qui touchent aux relations homme-nature, et qui centrent leurs efforts essentiellement sur la nature, parfois au détriment des acteurs. La nature est alors épargnée, mais qu'en est-il des conséquences sur l'organisation sociale du système? Négociation et conservation, deux approches qui pourraient s'avérer complémentaires pour à la fois tenir compte des préoccupations de notre société moderne et préserver les ressources naturelles.

Au sein des organisations internationales intervenant dans le domaine du développement, un nouveau consensus se fait jour autour du concept de développement humain durable. Depuis les échecs plus ou moins retentissants des politiques économiques fondées sur les grandes options du consensus de Washington, les réflexions, au sujet d'un "nouveau paradigme de développement" ont débouché sur une notion, le développement durable qui, malgré le flou entourant sa définition, devient le nouveau dogme de la pensée "développementaliste" aujourd'hui.

Comment la santé doit-elle s'intégrer dans le développement humain durable? A quelles conditions les politiques de santé participent-elles à la poursuite de cet objectif? Enfin, parmi les pré requis à la participation des politiques de santé au développement durable, comment faire en sorte que les mesures prises s'insèrent dans les valeurs, les traditions, les coutumes locales... sans en altérer définitivement le caractère spécifique? C'est toute la question de la légitimité des politiques sanitaires menées dans la plupart des pays africains et, au-delà, la question de l'articulation des valeurs de l'économique, du politique et de l'éthique qui est posée, lorsqu'on confronte ces valeurs à celles qui sont véhiculées par les recommandations des institutions internationales en matière de développement durable.

Rôle stratégique de la santé dans le développement humain durable

Le développement humain durable est une approche intergénérationnelle et qualitative de l'évolution des sociétés selon laquelle il est important de léguer aux générations futures un environnement écologique, économique et social au moins meilleur que celui d'aujourd'hui.

En matière de santé, cette conception du développement durable implique de réformer les systèmes de santé selon trois grands axes. Il s'agit tout d'abord de maintenir le budget public de la santé dans des limites acceptables. Cela se traduit par le remplacement d'un financement public défaillant des systèmes sanitaires par un financement privé, socialisé ou non, qui permettrait, via l'émergence de marchés de la santé, d'améliorer l'efficacité productive des secteurs sanitaires, tout en permettant de dégager les marges de manœuvre budgétaires nécessaires aux investissements directement productifs et à l'épuration de la dette externe des pays. Cette privatisation partielle ou totale du financement est ensuite couplée à la décentralisation des systèmes de santé, permettant la socialisation, au niveau "communautaire", des faibles capacités individuelles à payer, favorisant à son tour la solvabilisation de la demande de santé. La privatisation du secteur productif de la santé constitue enfin l'étape ultime de ce processus : face à une demande désormais solvable, l'utilisation rationnelle du financement privé passe par la construction de marchés locaux de la santé, marchés qui ne sauraient être efficaces en l'absence d'une offre privée.

La mise en œuvre de ces principes est tout particulièrement bien illustrée par l'expérience africaine de "l'Initiative de Bamako". D'après (Tizio, Flori 1997), sur la base d'une hypothèse de coïncidence entre capacité et propension individuelles à payer pour les services de santé une majorité de gouvernements africains, sous l'égide des organisations internationales (entre autres l'UNICEF et la Banque Mondiale), s'est engagée dans un processus de décentralisation et de privatisation partielle de leurs systèmes de santé. Malheureusement, les résultats de ces politiques n'ont pas été à la hauteur des espérances : plongés dans l'anarchie, les systèmes sanitaires africains n'ont pu résister à leur libéralisation, sans que, pour autant, la situation macroéconomique des pays ayant entamé cette réforme ne se soit améliorée. D'après (Nolan, Turbat 1995), malgré certains résultats encourageants les principes de l'Initiative de Bamako ont été plus récemment réaménagés dans une perspective qui, si elle reste libérale, introduit d'autres acteurs que les seuls producteurs dans l'organisation des systèmes de santé.

Il est à remarquer que, tout d'abord le développement est à la fois humain et durable. L'homme doit être placé au cœur de la réflexion, tant dans les objectifs que dans les méthodes. Par ailleurs, le développement est durable dans le sens où il implique la préservation de l'environnement physique et social dans la conception même des stratégies de développement. Ensuite, la perspective adoptée par le PNUD implique une approche institutionnelle du développement. La réforme des institutions des économies des Etats africains signifie, entre autres choses, une participation accrue de la société civile à la gestion de l'économie nationale. La capacité à gérer le développement constitue effectivement une question essentielle posée par cette approche. Cette conception du développement durable apparaît alors davantage à même de placer les politiques de santé au cœur de la réflexion sur le développement en général et de relier la santé, la croissance économique et le développement humain.

En effet, la mauvaise santé est un facteur de stagnation économique et sociale. La maladie agit sur le développement de quatre manières principales : tout d'abord, elle engendre une perte de bien-être individuel. Ensuite, la maladie d'aujourd'hui possède un impact non négligeable sur la vie de demain, ou la vie de la famille de l'individu malade. Troisièmement, la mauvaise santé revêt des aspects sociétaux. Enfin, en termes de bien-être, la maladie occasionne des pertes de possibilité de consommation. Les traitements médicaux sont coûteux et, en l'absence de couverture maladie, comme c'est le cas au sein des Communautés défavorisées d'Afrique. Les sommes affectées amputent les revenus des ménages. La maladie entraîne également une perte de revenu courant du fait des absences au travail et une perte des revenus futurs du fait de la mort prématurée. Ces pertes de revenu font stagner la consommation individuelle et ne permettent pas d'alimenter la demande globale au niveau macroéconomique.

Les conséquences de la maladie sur le cycle de vie ne sont pas négligeables: les infirmités mentales et physiques engendrées par les maladies infantiles se traduisent sur l'ensemble de la vie par des pertes de productivité individuelles. Une mauvaise santé durant l'enfance induit des difficultés d'apprentissage qui se traduisent à l'âge adulte par des gains salariaux diminués. La hausse de la productivité du travail permise par l'emploi d'une main-d'œuvre bien soignée et bien nourrie permettrait aux entreprises de réaliser des profits et aux investisseurs étrangers d'être moins réticents pour accorder les financements aux firmes des pays africains. Cette corrélation forte entre la productivité du travail et la croissance économique est d'autant plus importante que dans les pays d'Afrique le travail est surtout un travail manuel. Ainsi, une population en bonne santé voit son espérance de vie augmenter et son cycle de vie s'allonger. L'espérance de gains futurs augmente avec l'horizon de planification des individus qui sont alors d'autant mieux disposés à investir en éducation, en santé et à se constituer une épargne financière.

La maladie revêt en outre une dimension intergénérationnelle. Lorsque la maladie frappe un individu, elle peut avoir des répercussions sur les autres membres de la famille. Les enfants sont touchés en premier lieu par la maladie de leurs parents, dans la mesure où ces derniers ne peuvent plus assumer les dépenses afférentes à l'éducation, voire à l'alimentation des enfants. La démographie des pays d'Afrique est caractérisée par un taux de mortalité infantile et par un taux de fécondité élevés : la prévalence des maladies infantiles est forte – elle explique que le taux de mortalité infantile soit élevé– et les familles prennent la décision de faire beaucoup plus d'enfants –taux de fécondité élevé– dans la mesure où la probabilité de survie des enfants est faible. Ces comportements engendrent un cercle vicieux de trappe à pauvreté: en l'absence de couverture sociale familiale, les familles nombreuses ne peuvent allouer à chacun de leurs enfants qu'une part plus faible du revenu pour les éduquer et les nourrir. Leur probabilité de survie est donc d'autant plus basse que les fratries sont importantes, et leurs chances d'accéder à des revenus élevés d'autant plus faibles. Ces effets intergénérationnels au niveau microéconomique se traduisent au niveau macroéconomique par un fort accroissement naturel de la population avec un âge moyen faible. La population en âge de travailler, le PNB par tête et le taux d'épargne stagnent.

Enfin, la maladie engendre des coûts élevés pour la société. Une morbidité élevée, à côté du turnover important de la main-d'œuvre qu'elle engendre, décourage les investissements des entreprises, donc leur rentabilité et décourage le tourisme, source de revenus en devises. De plus, lorsqu'une proportion importante de la population est malade, les budgets publics sont affectés prioritairement aux dépenses de santé, au détriment des autres services

sociaux. La confiance de la population envers les autorités publiques s'affaiblit, tandis que les services sociaux sont saturés.

La santé facteur intrinsèque du développement humain et de la croissance économique

Il apparaît que la santé joue à la fois sur la croissance économique –par le biais de l'élévation de la productivité du travail qu'induit une amélioration de l'état de santé – et sur le développement humain lui-même– par l'extension du domaine des choix individuels qu'un meilleur état de santé permet. Par ailleurs, tant la croissance que le développement humain ont une incidence sur l'état de santé de la population, à travers l'extension du système de santé et la satisfaction d'un nombre plus important de besoins de la population: la croissance économique permet en théorie d'accroître l'allocation des ressources dévolues au secteur de la santé. Le développement humain, entendu par exemple au sens de l'allongement de l'espérance de vie individuelle et de l'extension des capacités au sens de Sen (1981), permet l'élévation du niveau de vie et permet aux individus de se préoccuper davantage de leur santé, ce qui contribue à faire augmenter la demande de santé et la fréquentation des unités de soins, générant un revenu additionnel dans ce secteur.

Il apparaît ainsi que la santé en tant qu'état, mais aussi en tant que système, est au cœur des liens qu'entretiennent santé et développement. Cette interface sanitaire permet donc de renforcer, ou au contraire d'affaiblir, les liens qui assurent l'auto entretien d'un cercle vertueux de croissance et de développement, c'est-à-dire un développement durable.

Au plan macroéconomique, l'état de santé est à prendre en considération. L'organisation et le fonctionnement de système de santé constituent ainsi un enjeu majeur du développement durable. Les politiques de santé qui modifient à la fois l'organisation et le financement des systèmes de santé remplissent un rôle central dans la marche vers le développement durable: les modifications dans l'allocation des ressources, induites par les réformes des systèmes sanitaires contribuent à dégager un surplus mobilisable pour les investissements directement productifs, tels que les infrastructures par exemple, qui facilitent la croissance économique. Par ailleurs, les améliorations de l'état de santé des populations que l'on peut attendre sont également garanties d'une amélioration des capacités productives nationales. Ainsi les politiques de santé, situées à l'interface de la croissance économique et du développement humain, font face à un certain nombre d'enjeux déterminants quant à l'entretien d'une dynamique nationale de développement durable.

La santé et les politiques de santé constituent un enjeu déterminant de l'accession des pays à un processus de développement durable, dès lors qu'on entend par développement durable l'entretien de relations pérennes entre croissance économique et développement humain. Dans les années 80, les politiques sociales recommandées par les organisations internationales (Banque Mondiale, FMI...) se sont orientées, dans la perspective du consensus de Washington, vers une libéralisation accrue du secteur et vers la restriction du rôle des autorités publiques à la portion congrue. Les politiques de déréglementation et de mise en concurrence au sein des secteurs de la santé, pratiquées depuis maintenant une vingtaine d'années dans les pays en développement, s'inscrivent dans un triptyque de valeurs cohérentes : le marché au plan économique, la responsabilité individuelle au plan juridique et les principes de justice libérale au plan moral. Dans la mesure où les principes supérieurs qui cimentent la société –le "contrat social" en quelque sorte– sont eux aussi de

même nature, alors ces politiques apparaissent –sur un plan démocratique tout du moins– légitimes.

Cependant, les échecs subis par les politiques de santé d'inspiration libérale montrent que ces dernières étaient vraisemblablement inadaptées au contexte des pays qui les ont mises en œuvre. Cette inadaptation est alors à rechercher, au delà des difficultés économiques rencontrées par les pays africains, dans l'inadaptation des institutions (comprises comme les règles collectives de la coordination interindividuelle), aux principes sous-jacents aux réformes, instillés la plupart du temps de l'extérieur. La recherche de légitimité des politiques de santé des autorités publiques s'est en effet tournée vers l'extérieur : les politiques devenaient légitimes dès lors qu'elle s'accordaient aux recommandations et aux conditionnalités des prêts des bailleurs de fonds internationaux, au détriment de la prise en considération des contextes locaux (Tizio 2003).

Il apparaît toutefois que les réflexions du PNUD (1990, 1996) en matière de développement humain durable, en plaçant l'homme au cœur des recommandations des politiques économique et sociale, tentent de renouer avec cette dimension démocratique jusqu'alors négligée. Sans présumer du succès concret de la perspective "forte" du développement durable, la prise en considération des véritables intérêts des populations et des valeurs sous-jacentes qui cimentent la société, pourrait amener les décideurs publics à fonder leurs choix, non plus seulement sur des considérations d'efficacité économique, mais également sur la cohérence de ces choix économiques avec l'environnement social, institutionnel et moral dans lequel ils s'enracinent.

Enfin, la préoccupation première des politiques qui visent le développement durable, c'est-à-dire la conservation de l'écosystème, est tout à fait susceptible d'entrer, au même titre que les politiques de santé stricto sensu, dans le domaine des choix politiques nationaux et internationaux. Ici encore, la cohérence des politiques avec l'environnement " institutionnel " sera déterminante dans l'évolution des pays africains.

LES ERREURS DE L'AIDE AU DEVELOPPEMENT

La première réaction des pays prospères en face de la pauvreté criarde et du retard de développement africain fut « d'aider », comme on aide un pauvre. En effet, plus un pays est riche, plus son aide lui sert à se donner bonne conscience : l'aide est un don charitable ! Chez d'autres donateurs comme l'Allemagne et le Japon par exemple, l'aide est essentiellement à but commercial. Avec la France, elle est devenue très vite un instrument de prestige, tandis qu'avec les Etats Unis, elle est devenue un instrument de domination politique.

Bien que réclamée par tous les bons esprits (diplomates, politiciens, journalistes, etc.) l'augmentation de l'aide classique serait une faute pour trois raisons :

- 1- l'aide est une faute psycho – sociologique parce qu'elle met en évidence la situation de dépendance du pauvre vis à vis du riche. Les nouvelles génération africaines sont très sensibles à cet aspect de l'aide – aumône : elles la haïssent pour la plupart ;
- 2- l'aide est une faute économique parce qu'elle apporte le « confort intellectuel » aux dirigeants et les dispense de l'effort créateur. Toutes les difficultés sont facilement réglées par l'aide ;

3- l'aide est une erreur politique, car le plus souvent l'état de dépendance qu'elle provoque se confirme en dépendance diplomatique et militaire.

Cette aide est nocive dans son principe comme dans ses applications : elle est critiquable par son insuffisance et ses effets pervers. Pour comprendre cet aspect, il faut imaginer chacun des chefs d'État de l'Afrique sub saharienne obligée à tout moment de négocier avec les dispensateurs d'aide le montant de leur contribution annuelle. Le Président du Bénin par exemple doit discuter chaque année avec le Canada, la Suisse, la France, l'Union Européenne, la Chine, les USA, la Banque Mondiale, l'UNICEF, l'UNESCO et bien d'autres encore !

Cette aide éparpillée est incontestablement la procédure la plus absurde que l'on puisse imaginer pour aider l'Afrique. Comment cette aide en miettes peut – elle aider un chef d'Etat à élaborer sérieusement son plan d'équipement qui va s'étaler sur cinq ans, si les crédits peuvent être remis en cause à tout moment ;

L'aide a en effet empêché et empêche tous les efforts de coopération régionale qui sont cependant indispensables. La Côte d'Ivoire par exemple est trop liée à la France pour s'intéresser au Mali, au Ghana, au Bénin ou au Nigeria.

La politique d'aide a établi des liens artificiels avec tel ou tels pays industrialisés – certes fort appréciés parce qu'ils facilitent la solution de certains problèmes - mais néfastes à long terme parce que les vrais solutions sont au delà.

Aujourd'hui, il ne s'agit pas évidemment qu'il faut supprimer purement et simplement le système d'aide au développement: il faut plutôt le réorienter positivement en le transformant en une véritable coopération, en une véritable solidarité Nord – Sud.

Démocratie et développement humain durable

Pour caractériser la durabilité du développement, il convient de prendre en compte ses multiples dimensions, notamment sociale, culturelle, politique, éthique, etc., et ainsi dépasser la seule durabilité environnementale qui est, de fait, le plus souvent perçue comme écologique. Cette orientation, officialisée par l'Union européenne au Sommet de Göteborg (2001) a le mérite d'intégrer, dans un cadre unique de politique publique, l'ensemble des actions qui sont actuellement mises en oeuvre: la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la défense des minorités, le commerce équitable, les finances solidaires, la résolution des conflits, etc.

Dans les textes fondateurs du développement durable, puis dans les documents officiels d'application qui en définissent les modalités comme, par exemple, le rapport Brundtland, l'Agenda 21 de la Conférence de Rio de Janeiro, les rapports annuels sur le développement humain durable, les déclarations du Conseil européen, etc., on retrouve toujours présentes les trois dimensions économique, sociale et écologique.

La durabilité économique s'exprime en termes de croissance auto-entretenu. Elle s'appuie sur des principes macroéconomiques d'équilibre (équilibre budgétaire, équilibre de la balance des paiements, maîtrise de l'inflation, etc.) et sur des règles d'investissement (allocations budgétaires et taux d'investissement sectoriels, coefficient de capital, niveau de productivité, ratio consommation - épargne, etc.) qui visent essentiellement à optimiser la croissance et à

ne pas engendrer des charges d'endettement excessives qui seront répercutées sur les générations futures.

La durabilité environnementale met l'accent sur la lutte contre la pollution, la préservation des ressources non-renouvelables, les économies d'énergie, et la transmission du capital naturel aux générations futures. Sur cette base, ont été élaborés des principes de conduite (durabilité forte et faible, principe de précaution) ainsi que des règles de gestion (règle d'Hartwick pour le remplacement des ressources détruites, protection des ressources non-renouvelables, droits de propriété, développement "propre", etc.).

La durabilité sociale demeure encore l'objet de peu d'investigations. Son analyse implique pourtant un renouvellement assez radical des modes de pensée du développement. Tout d'abord, elle conduit à la problématique d'un développement "socialement durable" qui ne réduit pas la dimension sociale au seul aspect de pauvreté, mais considère l'ensemble des interactions entre sphères économique, écologique et sociale et leurs effets sur les situations de pauvreté, de vulnérabilité ou d'exclusion. Ensuite, s'appuyant sur les capacités à réagir des personnes face à de telles situations, elle conduit à rechercher comment combiner de façon optimale ces capacités pour réduire la vulnérabilité, ce qui implique de bien connaître ces capacités et leur structure. Enfin, face aux conséquences pas forcément positives des politiques publiques sur les structures de capacité des personnes et ménages, on peut préconiser l'élaboration de principes de précaution sociale qui ont pour but d'assurer une durabilité sociale au développement.

Caractéristiques d'un développement socialement durable

Le développement, par définition, se traduit par des changements structurels qui surviennent au sein d'une réalité socio-économique complexe. Vouloir introduire, dans ce contexte, de la durabilité peut sembler a priori contradictoire. Pourtant, lorsqu'on considère le concept de développement durable dans son sens écologique, on remarque qu'il a permis des réflexions originales ouvrant la voie à de multiples interventions publiques.

Dans le monde actuel, la persistance de la pauvreté et la montée de l'exclusion sociale pendant les phases de croissance, l'accroissement des inégalités et de la vulnérabilité, la question des inégalités de genre, l'augmentation des tensions sociales débouchant sur des conflits, montrent bien la nécessité de tenir compte de la dimension sociale du développement. Cela suppose de rechercher les conditions qui font qu'un développement puisse aussi être durable en termes sociaux ou, autrement dit, soit "socialement durable".

S'appuyant sur la définition classique du développement durable, un tel développement impliquerait que "les politiques publiques – qu'elles soient économiques, sociales ou écologiques – n'engendrent pas de dysfonctionnements sociaux (à travers l'extrême pauvreté, l'exclusion, les conflits, etc.) tels que les acquis (en termes d'accessibilité aux services sociaux), les potentialités (notamment en capital humain et social, etc.) et les capacités d'amélioration du bien-être soient remises en cause, pour les générations actuelles comme à venir". Cette vision du développement appelle cependant un certain nombre de précisions.

Éviter la confusion entre "développement socialement durable" et "lutte contre la pauvreté"

Les stratégies de développement actuelles font de la réduction de la pauvreté l'objectif prioritaire de leurs politiques publiques, ce qui laisse à penser que la lutte contre la pauvreté épuise la dimension sociale du développement durable. Ainsi, pour bénéficier d'un allègement de leurs dettes dans le cadre de l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE) ou d'une aide financière de la part du FMI et de la Banque mondiale, les pays à bas revenu doivent consigner de telles stratégies dans des Documents Stratégiques de Réduction de la Pauvreté (DSRP) ou dans des Cadres Stratégiques de Lutte contre la Pauvreté (CSLP).

Toutes ces stratégies mettent l'accent sur la croissance, mesurée par le PIB par tête, comme condition nécessaire de la réduction de la pauvreté et donc sur les facteurs qui contribuent le plus à cette croissance sous forme de capital physique, de capital humain et, plus récemment, de capital social.

Certes, de nombreux résultats empiriques mettent en valeur la relation qui existe entre la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Les pays qui ont enregistré des taux de croissance élevés ont réussi à réduire la pauvreté, tandis que la pauvreté a généralement stagné, voire augmenté, dans le cas contraire. Mais certains pays ont vu la pauvreté se maintenir malgré de forts taux de croissance alors que d'autres ont réussi à réduire la pauvreté bien qu'étant plus mal lotis. Ceci montre aussi que la croissance ne suffit pas à réduire la pauvreté. L'évolution des inégalités fournit certaines explications à cette situation, mais il y a aussi la façon dont interagissent les différentes formes de pauvreté monétaire, de conditions de vie ou de potentialités. Ceci signifie que réduire la pauvreté ne suffit pas à assurer un développement socialement soutenable. En effet, certaines politiques de lutte contre la pauvreté peuvent engendrer des conséquences graves en termes de vulnérabilité comme d'inégalités. Dans le premier cas, on note un accroissement de la vulnérabilité des personnes en raison de modifications dans la structure de leurs capacités. Dans le second cas, c'est l'extension des inégalités, particulièrement de capacités, qui freine la réduction de la pauvreté et peut remettre en cause la cohésion sociale, voire le développement.

Par ailleurs, le développement socialement durable se caractérise, au contraire, par une double approche. D'un côté, dans une vision strictement interne, la durabilité sociale signifie que le développement doit permettre une progression continue inter-générationnelle (du niveau de vie, des conditions de vie, de la qualité de la vie, etc.) qui s'appuie sur le respect ou l'amélioration de l'équité intra-générationnelle. Le non-respect de l'équité intra-générationnelle accroît les risques de dysfonctionnements et de blocages sociaux. C'est le cas, par exemple, de certaines mesures de lutte contre la pauvreté (travaux à haute intensité de main d'œuvre, octroi de micro-crédit, etc.) qui en ciblant un groupe social particulier (les réfugiés, certaines catégories de femmes, etc.) augmentent, dans le même temps, la vulnérabilité des autres groupes et, finalement, accroissent les inégalités. De même, il arrive qu'une décision qui revalorise le revenu des plus pauvres, déstabilise la hiérarchie sociale et impose une reprise complète de l'échelle des salaires pour tenir compte du statut et de la reconnaissance sociale des autres catégories.

D'un autre côté, dans une vision externe, la durabilité du social se trouve confrontée aux autres formes de durabilité, ce qui impose d'examiner les interactions entre les trois sphères: économique, sociale et écologique. Par exemple, des politiques de croissance, même

lorsqu'elles sont durables en termes économiques, peuvent engendrer des conséquences sociales graves – sous la forme de création d'inégalités et d'exclusion sociale, de fragilisation des identités, de destruction de la cohésion sociale – qui empêchent toute poursuite du développement. Il en est de même en ce qui concerne la dimension écologique. Certaines politiques de protection de l'environnement ont pour effet de réduire les revenus ou les opportunités d'emploi quand ceux-ci sont liés à l'exploitation de ressources (cueillette du bois, chasse du gibier, recueil du sable, etc.). La durabilité sociale devient, à chaque fois, une fonction des conditions de durabilité instituées par les autres dimensions du développement.

Autrement dit, pour élaborer une politique pertinente, il faut, non seulement, examiner les effets des décisions économiques et écologiques sur la dimension sociale, mais aussi ceux des décisions prises au sein de la sphère sociale même. C'est l'un des principes essentiels du développement socialement durable.

Au niveau des personnes, le développement humain durable intègre le point de vue individualiste des personnes, rationnelles, raisonnables et responsables, dont on cherche à améliorer les capacités individuelles. Au niveau de la société, il considère les interactions sociales et, de manière plus holiste, l'articulation entre les différentes formes de pauvreté, de vulnérabilité et d'inégalités qui en résultent. Il fournit ainsi un cadre de réflexion qui renvoie, d'un côté, à la qualité de la société, à ses capacités sociales et au rôle des acteurs sociaux, et, de l'autre, aux composantes personnelles du bien-être et aux capacités qu'une personne détient, individuellement. Il s'appuie, pour cela, sur des indicateurs personnalisés de bien-être comme sur des indicateurs retraçant la qualité du social.

Dans un tel cadre, la non durabilité sociale du développement peut désigner tout autant l'anomie de la société que la décroissance des indicateurs individuels. Il en résulte une double vision du social qui n'est pas dénuée d'ambiguïté et qui peut poser problème lors de l'élaboration de politiques publiques visant à assurer la durabilité sociale. Cette ambiguïté est pour beaucoup d'origine sémantique. Elle vient du fait que c'est le même terme de "social" qui désigne, tout à la fois, ce qui a trait à la société dans son ensemble, ou à certains de ses groupes sociaux, et ce qui concerne certaines des composantes spécifiques du bien-être des personnes comme l'éducation, la santé, l'emploi, etc.

Il résulte de cette ambivalence que les mesures visant à l'amélioration de la qualité de la société, d'une part, ou au renforcement des capacités personnelles, d'autre part, ne sont pas forcément équivalentes et ni même bonnes en soi. Dans certains cas, l'amélioration de composantes du bien-être à travers une volonté de réduire la pauvreté, par exemple a pour effet de fragiliser la sécurité de certains groupes sociaux, allant ainsi jusqu'à menacer la cohésion sociale. Certaines capacités individuelles peuvent se construire au détriment de l'équité. Plus généralement, des valeurs d'ordre culturel peuvent produire des effets négatifs sur l'écologique ou l'économique. Cela montre que si l'on veut que le développement soit socialement soutenable, il faut qu'il s'appuie, de prime abord, sur une réflexion relative aux interactions sociales et à leurs implications économiques, écologiques et sociales, tant au niveau des personnes que celui des sociétés.

Dimensions humaine et sociale du développement durable

Cette partie de notre communication cherche à préciser la place qu'occupent les différentes dimensions du développement durable au sein de l'analyse économique du développement,

et en particulier les dimensions humaine et sociale. Ceci nous amène à considérer les relations complexes entre les différents actifs (santé, éducation, capital social...), marquées par des effets d'irréversibilité qui peuvent remettre en cause la durabilité. Se pose alors la question de la **mesure du développement durable** prenant en compte ces articulations entre les dimensions.

Enfin si le concept et les objectifs de développement durable sont par nature universels, leur application ne peut être que différenciée en fonction des terrains étudiés. Notre objectif ici est de questionner les dimensions (économique, environnementale, sociale) du développement durable au regard des contraintes des pays d'Afrique, en insistant tout particulièrement sur la nécessité de considérer ces dimensions de façon intégrée plutôt que juxtaposée. Dans ce cadre, la dimension humaine, et en son sein la dimension sociale, tiendront une place centrale dans notre analyse.

Place des dimensions humaine et sociale dans le Développement durable

D'après la Commission de lutte contre la pauvreté de l'Union Européenne⁵, la recherche de la durabilité environnementale constitue un objectif souhaitable des sociétés, et justifie l'investissement des chercheurs et des décideurs dans ce domaine. Cependant les dimensions économiques, humaines et sociales du développement durable restent souvent, dans le cas des économies en développement d'Afrique, des priorités. En effet la situation économique et sociale de ces pays implique de traiter prioritairement les questions de ressources globales disponibles (et de leur usage pour la production), et d'accès aux dotations de base (éducation, santé, habitat... Ceci a amené et les institutions du développement à s'intéresser plus particulièrement à deux concepts:

- **le développement humain**, terme popularisé avec l'indice de développement humain (IDH) du PNUD,
- **le développement social**, venu ou revenu plus récemment dans les réflexions, et qui suppose que la sphère sociale tient une place centrale dans les conditions de développement durable.

Ces deux composantes participent à la dimension humaine du développement durable. Par dimension humaine du développement durable, on peut entendre la recherche d'un développement qui assure l'amélioration du bien-être humain (ou son maintien), ce dernier étant déterminé par des caractéristiques personnelles (éducation, santé, libertés individuelles...) ou collectives (cohésion sociale, niveau et répartition des richesses...). Le concept de développement humain recouvre donc plusieurs dimensions et constitue un champ de recherche encore récent et tâtonnant. En simplifiant, on y trouve à la fois.

Le développement socialement durable peut s'entendre comme un développement qui préserve (et si possible améliore) la cohésion sociale d'une société tout entière (et non pas seulement d'une partie de celle-ci), l'accessibilité des populations aux services sociaux et aux biens publics, la transmission des capacités aux générations futures. Si ces différentes améliorations constituent l'objectif implicite du développement, force est de constater que les

⁵ Commission européenne, 2001, Propositions sur les aspects sociaux du développement durable, Rapport Brisay pour le sommet de Göteborg, Bruxelles.

politiques publiques peuvent également engendrer des conséquences néfastes, souvent non anticipées, dans le domaine du développement social. Les risques de «destruction du social» liés aux politiques publiques ne sont pas négligeables, mais de tels effets sont rarement examinés. Ceci amène certains auteurs à proposer un principe de précaution sociale, obligeant les décideurs à évaluer ex ante les conséquences, dans le domaine social, des politiques menées⁶.

D'abord, les dimensions humaine et sociale du développement durable présentent encore des lacunes dans la définition des concepts, dans la spécification de leurs composantes, et dans la mesure de chacune d'entre elles. Ensuite, la recherche d'une prise en compte équilibrée des différentes dimensions du développement durable (environnementale, économique, humaine et sociale) est particulièrement délicate compte tenu de la situation économique et humaine des pays en développement. En fin de compte, l'ambition des objectifs du développement durable se trouve confrontée, sur le terrain des pays africains, à la difficulté d'améliorer simultanément et significativement le niveau de chaque dimension. Vaut-il alors mieux privilégier l'une ou l'autre dans un premier temps?

Les remarques précédentes suggèrent que cela n'est pas aussi simple, puisqu'en jouant sur une dimension on modifie potentiellement la situation au sein des dimensions voisines.

Indicateurs du développement humain et social

Un examen minutieux des différents indicateurs montre que ces derniers reposent généralement sur deux clés d'entrée complémentaires mais différentes:

- Soit l'on s'intéresse avant tout au bien-être, et le développement durable est alors une façon possible d'appréhender le bien-être au niveau d'une société. Dans ce premier cas, les critères et les dimensions de la durabilité constituent les dimensions du bien-être: le bien-être dépend d'un niveau de revenu suffisant (dimension économique), d'une instruction suffisante, d'un bon état de santé (dimension humaine), d'un environnement de qualité (dimension environnementale), d'une cohésion sociale forte (dimension sociale...).
- Soit l'on se situe d'emblée dans une préoccupation de développement durable, et les différentes dimensions citées ci-dessus sont étudiées sans que l'on recoure systématiquement à la notion de bien-être.

Le concept de développement durable repose sur deux principes centraux: d'une part la solidarité inter générationnelle (non remise en cause, voire recherche de l'élévation, du bien-être des générations futures), d'autre part la solidarité intra générationnelle (partage du bien-être ou des conditions de bien-être au sein d'une même génération). Ces deux principes se traduisent par l'énoncé normatif d'objectifs, qui composent les différentes dimensions de la soutenabilité: l'environnement (dimension centrale mais non exclusive de la solidarité inter générationnelle), la sphère économique, la dimension humaine et sociale, les inégalités et la pauvreté (ces dernières étant des dimensions centrales, mais également non exclusives, de la solidarité intra générationnelle).

⁶ Dubois J.L et Mahieu F.R., 2002, "La dimension sociale du développement durable, réduction de la pauvreté ou durabilité sociale", in Martin J.Y. (ed), Développement durable? Doctrines, pratiques, évaluations, IRD éditions, Paris, pp.73-94.

EXAMEN ET EVALUATION DE QUELQUES TENTATIVES DE MESURE

Ce sont les indicateurs à vocation de comparaisons internationales qui feront l'objet de notre attention. Cela ne signifie pas que nous excluons a priori des initiatives intéressantes de mesures actuellement appliquées aux seuls territoires nationaux. En effet un certain nombre d'indicateurs nationaux pourraient être, ou ont été construits afin d'être utilisés à terme dans un cadre de comparaisons internationales. Cependant ces indicateurs restent pour le moment appliqués à un seul pays, ou à un groupe de pays considérés comme homogènes selon des caractéristiques données (par exemple un revenu par habitant proche. Si la liste des tentatives de mesure du bien-être et du développement durable à l'échelle mondiale s'est allongée depuis les années 1990, force est de constater que les difficultés rencontrées lors de ces initiatives rendent ces expériences encore tâtonnantes, voire confidentielles. Seul l'IDH du PNUD est devenu, sur une seule dimension (le «développement humain»), une référence internationale, quoique contestée par beaucoup d'analystes. Cela ne réduit cependant pas l'intérêt des autres initiatives. En effet ces dernières s'inscrivent dans un objectif d'amélioration des indicateurs, et d'aide à l'amélioration des connaissances sur les inégalités de bien-être entre les pays.

LE NOUVEAU PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE (NEPAD) : PRESENTATION ET ANALYSE

Les objectifs de la vision du NEPAD

Au cours de l'année 2001 prenant conscience de l'énorme retard de l'Afrique, de la situation désastreuse de ses populations et l'impasse des interminables études et plans jamais réalisés qui ont jalonné notre histoire depuis l'indépendance, des Chefs d'État prirent sur eux-mêmes l'initiative d'élaborer des plans de développement de l'Afrique procédant d'un esprit tout à fait nouveau.

L'Afrique en effet, considère qu'elle a été marginalisée par l'évolution historique qui fait qu'aujourd'hui, elle reçoit moins de 1% de l'investissement mondial et représente moins de 2 % du commerce international.

Au plan développement économique et social, l'Afrique est aujourd'hui le continent le plus en retard et le plus pauvre. Plus de la moitié des 350 millions d'habitants de la région vivent avec moins de 1 Euro par jour.

La Nouvelle Initiative Africaine (New Paternship for African Development) NEPAD, fut adoptée par le Sommet des Chefs d'État de Lusaka, Zambie les 6 et 7 juillet 2001.

Le NEPAD est défini comme "une promesse faite par des dirigeants africains fondée sur une vision économique et politique commune ainsi qu'une conviction ferme et partagée qu'il incombe d'urgence d'éradiquer la pauvreté, de placer leurs pays individuellement et collectivement sur la voie d'une croissance et d'un développement durable tout en participant activement à l'économie et à la politique mondiale"⁷.

⁷ conf. Document de base du NEPAD.

En réalité, le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) est la fusion du « Plan Omega » du Président Abdoulaye WADE et du « Plan MAP » élaboré par le Président Tabo MBECKI, avec la collaboration des Présidents OBASANJO, BOUTEFLIKHA, MOUBARAK.

LE PROGRAMME (MAP) - MILLÉNIUM PARTENERSHIP FOR THE AFRICAN RECOVERY –

Présenté comme un programme de renaissance africaine et une volonté de réconciliation avec l'Afrique et ses réalités. Il s'agit d'un diagnostic des sources de l'appauvrissement historique de l'Afrique et un appel à la prise de conscience des leaders africains.

Il s'est agi en effet, d'analyser un processus remontant à l'esclavage, en passant par la colonisation et qui s'est poursuivi après les indépendances des années 60, chaque période étant caractérisée par son type de prélèvement sur ses ressources humaines (esclavage), prélèvement sur les ressources naturelles (colonisation), prélèvement sur ses produits soumis à l'échange inégal (longue détérioration des termes de l'échanges).

Le plan MAP avait incorporé des préoccupations mondialistes, comme en témoigne son architecture mettant l'accent sur :

- la place de l'Afrique dans la communauté mondiale.
- L'Afrique et la révolution mondiale.
- Le cas de l'Association mondiale.
- Les priorités clefs.
- La nécessité d'un nouveau partenariat avec les institutions multinationales.

LE PLAN OMEGA

Il est d'origine Sénégalaise et conçue par le Président Abdoulaye WADE. Il se réfère de la théorie du rattrapage « The catching up theory » et propose de combler les gaps qui nous séparent des pays développés dans des secteurs essentiels de l'économie.

Le plan Oméga à la lumière de la théorie de la croissance endogène préconise le développement par l'intégration économique et à partir de la mobilisation du capital physique et du capital humain qui présente un triple avantage :

- l'élargissement des marchés qui permet la réalisation des économies d'échelles ;
- l'élimination de la contrainte des débouchés ;
- la rentabilisation des infrastructures qui du reste permettent la formation des marchés et une répartition optimale des ressources.

En définitive, les deux Plans présentent les mêmes objectifs qui gravitent autour de deux préoccupations majeures:

- l'élaboration de nouvelles stratégies de développement ;
- l'insertion de l'Afrique dans le nouveau contexte de mondialisation.

La fusion des deux plan sera baptisée NIA (Nouvelle Initiative Africaine). La traduction anglaise **NEPAD** fut retenue comme sigle. Le NEPAD appelle l'accélération des réformes

politiques, économiques, sociales et institutionnelles avec de nouvelles règles de bonne gouvernance, de gestion publique transparente et de lutte contre la corruption.

Les principaux objectifs du New Partnership for African Development (NEPAD) en français Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique sont les suivants :

-Réaliser et maintenir une croissance moyenne du PIB de 7 % par an pour les 15 prochaines années.

-Assurer que le continent réalise les objectifs internationaux de développement⁸ convenus et qui sont :

- Réduire de moitié la proportion de personnes vivant dans l'extrême pauvreté entre 1990 et 2015.

- Assurer la scolarisation primaire de tous les enfants scolarisables en 2015⁹.

- Faire des progrès vers l'égalité entre les sexes et renforcer les capacités des femmes, en éliminant les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici à 2005.

- Réduire le taux de mortalité infantile des 2/3 entre 1990 et 2015.

- Réduire des 3/4 la mortalité maternelle entre 1990 et 2015.

- Assurer à tous, l'accès aux services de santé génésique en 2015.

- Mettre en oeuvre des stratégies de développement durable en 2005 de manière à renverser la tendance à la déperdition des ressources naturelles en 2015.

Mise en Œuvre du NEPAD

Le NEPAD privilégie 3 variables fondamentales

1- Bonne gouvernance politique et économique

2- Critère des régions au lieu d'Etats (l'Afrique est divisée en cinq régions : Ouest, Nord, Centre, Est et Afrique australe),

3- Le recours massif au secteur privé.

Le NEPAD privilégie les secteurs prioritaires

Ce sont les clés pour combler les différents « gaps » et relancer la croissance. Le NEPAD dégage un programme d'action comprenant les « secteurs super prioritaires » qui suivent :

⁸ Objectifs du millénaire des Nations Unies de septembre 2000.

⁹ Voir aussi le programme Education Pour Tous de l'Unesco, 6 points de la Déclaration de Dakar.

1. La bonne gouvernance politique : démocratie se traduisant par des élections libres et honnêtes ainsi que des institutions démocratiques, respect des droits de l'homme, de la femme et de l'enfant, transparence dans la gestion du patrimoine public, éradication de la corruption.

2. La bonne gouvernance économique et les flux de capitaux privés par une justice indépendante et honnête dans les litiges impliquant des investisseurs étrangers, la gestion honnête et transparente des sociétés privées, etc.

3. Les infrastructures : routes, chemins de fer, ports et aéroports, transports qui sont des éléments de coûts qui pèsent sur la compétitivité des produits africains appelés à être vendus à l'étranger. Au surplus, les infrastructures sont amplificatrices et créatrices d'activités économiques.

4. L'éducation : aujourd'hui, il est apparu que les ressources humaines sont le facteur le plus important de la croissance parce que facteur entrant directement dans la production: créativité, inventivité, productivité. Des pays sans ressources naturelles comme le Japon, la Corée du Sud, Taiwan, Singapour ont montré qu'un pays pouvait se développer en investissant massivement dans l'éducation et la formation.

5. La santé est un pari important pour l'Afrique à cause de son taux très important de mortalité due à des maladies endémiques, malaria, tuberculose, paludisme et sida. La bataille de la santé devient ainsi, à son tour, une super priorité pour l'Afrique.

6. NTIC : les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (ont l'avantage d'être accessibles à tous les peuples en ce sens qu'elles ne demandent que de l'intelligence heureusement répartie de façon équitable entre les communautés humaines. Ils constituent un facteur de contact permanent d'échanges de biens et services à la même vitesse pour tous, qui est celle de la lumière. Au plan économique, les NTIC produisent des services générateurs de revenus élevés.

L'accès de ces nouvelles technologies doit être assuré aux populations africaines dès la petite enfance et il doit être étendu à toutes les activités, de l'agriculture à l'industrie, aux transports, services et échanges.

7. L'agriculture : L'Afrique a un retard énorme en agriculture et ce retard se traduit par sa dépendance alimentaire, ce qui est difficilement concevable pour un continent immense qui dispose de terres et de l'eau. Au moment où les consommateurs occidentaux se détournent des produits agricoles de leurs pays affectés par les pesticides, l'agriculture biologique offre à l'Afrique une opportunité sans précédent de produits et exportations pour gagner les devises nécessaires au financement de son développement. A cette fin, l'Afrique a besoin de la technologie et du savoir-faire des pays développés et elle attend cela du G8. L'agriculture participera largement à l'accroissement de la part de l'Afrique dans le commerce international si les pays du G8 suppriment les obstacles non tarifaires d'accès à leur marché et créent des conditions d'une réelle compétitivité internationale.

8. Énergie : l'Énergie est une dimension du développement, c'est connu. Or, la plupart des pays africains sont non producteurs de pétrole et ne disposent que d'énergie hydraulique très mal répartie sur le territoire. De sorte que la plupart des pays sont dépendants des

fluctuations des cours du pétrole, obligés que sont les gouvernements d'augmenter les prix du pétrole lorsque le prix du brut augmente, ce qui se traduit par un effet immédiat sur les conditions de vie des travailleurs et plus généralement des masses. C'est pourquoi, le NEPAD a inscrit l'énergie parmi ses super priorités, invitant la communauté internationale à une réflexion sur cette question. Certains pays africains disposant de gaz ont déjà envisagé des gazoducs vers les pays démunis. Mais le problème général demeure, l'énergie étant un intrant important dans les coûts de production et ayant donc un impact direct sur la compétitivité de nos entreprises.

9. Accès aux marchés des pays développés : la volonté affichée de développement de l'agriculture et sa diversification ne peuvent être opérantes que si les pays développés nous ouvrent leurs frontières ainsi que cela était dit ci-dessus.

10. Environnement : le poids d'un environnement détérioré sur la condition des populations, surtout dans les grandes villes, est aujourd'hui établi, outre que ses aspects les plus connus, la désertification et la sécheresse sont des menaces très sérieuses à la vie même des populations au sud du sahara. A cela, il faut ajouter :

- la dégradation rapide des côtes africaines qui s'avance comme la sentinelle inexorable de l'avancée de la mer.
- les menaces réelles de transfert de déchets toxiques ou de farines contaminées vers l'Afrique, autant de danger pour le cheptel et pour les êtres humains.

L'interaction des variables prioritaires doit engendrer la croissance. Ce sont ces secteurs qui appellent des investissements massifs qui vont emballer la croissance et par conséquent insérer le continent africain dans la mondialisation. On observe alors qu'il n'est question ni d'endettement ni d'appel d'aide publique.

Condition nécessaire à un rééquilibrage des responsabilités, cette initiative affiche une réelle volonté de retrouver la pleine confiance des investisseurs et des bailleurs de fonds vis à vis du continent africain, au travers du renforcement de la gouvernance politique et économique, notamment de l'introduction d'un mécanisme d'examen des performances nationales par les pairs, pour favoriser l'obligation de rendre des comptes, de faire en sorte que les engagements soient respectés et les objectifs fixés atteints (PRM¹⁰). Vue sous cet angle, le NEPAD constitue une initiative innovante de développement durable, tant sur le plan environnemental que sur celui de la pérennité sociale, économique et institutionnelle.

MECANISME DE MISE EN ŒUVRE DU NEPAD

Le mécanisme de mise en oeuvre repose sur deux idées maîtresses :

*** l'intégration économique et la création d'espaces optimaux capables de rentabiliser les investissements et produire des économies d'échelles ;**

*** le recours au secteur privé et particulièrement les investissements directs étrangers.**

¹⁰ Peer review mechanism (mécanisme de contrôle des paires).

Stratégiquement, dans le premier mécanisme, l'intégration économique africaine organisée autour du profil économique régional est à la fois plus pertinente et plus efficace. L'espace économique du continent est subdivisé en cinq régions qui développent chacune en son sein une ou plusieurs initiatives d'intégration :

(i)- en Afrique Centrale avec la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (CEPLG),

(ii) - en Afrique de l'Est avec la Communauté Economique de l'Afrique de l'Est (CEA),

(iii) - en Afrique du Nord avec l'Union du Maghreb Arabe (UMA),

(iv) - en Afrique Australe avec l'Union Douanière de l'Afrique Australe (UDAA), la Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe (SADC), la Zone d'Echanges préférentiels (ZEP), le Marché Commun des Etats de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe (COMESA)

(v)- et en Afrique de l'Ouest avec la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), l'Union du Fleuve Mano (UFM).

STRUCTURES DU NEPAD

Le NEPAD appelle une **gestion institutionnelle souple**. Elle gravite autour de **trois cellules** :

1) **Comité d'Orientation et de mise en œuvre** qui comprend 20¹¹ Chefs d'Etat. Il est dirigé par un Bureau souple comprenant un Président et deux vices-Présidents,

2) **le Steering Committee** qui fait état de Comité Directeur et qui se compose des représentants des Chefs d'Etat initiateurs : Afrique du Sud, Egypte, Algérie, Sénégal et Nigeria.

3) **Un secrétariat** basé en Afrique du Sud

Il existe un Comité Technique qui se réunit en cas de besoin pour régler les questions techniques. Le Comité Directeur avait décidé la répartition de la gestion de projets des différents secteurs du NEPAD entre les Chefs d'Etat fondateurs.

Cette répartition se présente comme suit :

* Bonne gouvernance économique et flux des capitaux confié au **Président du Nigeria**.

* Gouvernance politique et le maintien de la paix, de la stabilité et du règlement pacifique des conflits confié au **Président d'Afrique du Sud**.

¹¹ Réunion comité de mise en œuvre de juillet 2002, soit 4 pays par zone.

* Accès aux marchés et diversification de la production confié au **Président de l'Egypte**.

* Développement humain confié au **Président de l'Algérie**.

* les infrastructures de base, l'environnement, les NTIC et l'énergie confié au **Président du Sénégal**.

Depuis la mise en place définitive des structures du NEPAD, plusieurs actions et initiatives ont été initiées tant au niveau continental qu'au niveau international.

CONCLUSION

On peut considérer le développement socialement durable comme "un développement qui garantit aux générations présentes et futures l'amélioration des capacités de bien-être (sociales, économiques ou écologiques) pour tous, à travers la recherche de l'équité, d'une part, dans la distribution intra-générationnelle de ces capacités et, d'autre part, dans leur transmission inter-générationnelle".

Cette définition présente le mérite d'articuler la notion de capacité, et plus généralement de structures de capacité, à celle de la durabilité du développement, cette dernière étant prise dans sa dimension sociale.

Un tel développement doit, en premier lieu, veiller au renforcement des "capacités à faire et à être" au niveau personnel comme au niveau social. Ceci permet, à travers l'accroissement des potentialités, de réduire la vulnérabilité face aux difficultés de la vie et donc de mener une vie plus épanouissante. Ce qui facilite une certaine liberté d'être.

Mais il doit aussi, parallèlement, assurer la durabilité à long terme de cette dynamique et, donc, veiller au respect de l'équité dans la distribution de ces capacités. L'absence d'équité peut, en effet, être à l'origine de frustrations, puis de troubles sociaux graves, conduisant au blocage et à l'arrêt de cette dynamique. Il s'agit tout autant de l'équité au sein d'une même génération que d'une équité entre générations.

Or, l'équité intra-générationnelle est rendue difficile en raison de la fragilité des capacités face aux stratégies de développement et des déstructurations qui peuvent résulter des mesures de politique publique correspondantes. Les politiques de réduction de la pauvreté n'échappent pas à cette situation. De même, l'équité inter-générationnelle est freinée par l'existence de phénomènes d'exclusion, de trappes à pauvreté ou de catastrophes naturelles qui empêchent la transmission équitable des capacités d'une génération à l'autre.

Il en résulte que vouloir intégrer le renforcement des capacités à la durabilité sociale du développement demande d'aller plus loin que ce que font les actuelles politiques de réduction de la pauvreté.

Il faut, non seulement, considérer la pauvreté et l'inégalité en termes de capacités, à travers la prise en compte de l'accessibilité et des potentialités, mais aussi savoir mesurer ces capacités, et les combinaisons de ces capacités, auprès des personnes et des groupes sociaux. Plus généralement, il devient nécessaire d'évaluer les effets des mesures de politique publiques sur la distribution de ces capacités et sur leur combinaison au sein de structures personnelles ou sociales. Il y a là un gros travail de recherche méthodologique qui

permettrait la mise en valeur de seuils d'adaptation et rendrait cette approche plus opérationnelle.

Cela demande toutefois de pouvoir se référer à des principes de précaution ou de prudence sociale, dans le cadre d'une éthique de la responsabilité vis-à-vis d'autrui, afin de guider, puis d'évaluer les décisions de politique publique mises en œuvre dans le cadre des stratégies de développement. La construction de tels principes implique d'observer le lien entre les capacités et l'éthique des personnes concernées, en particulier lors de la réalisation de leurs obligations.

Enfin, s'agissant du programme **NEPAD** on peut le résumer comme ceci : « **Au moyen d'investissements massifs dans des projets de structures fondamentales et de développement humain, résorber à terme les gaps fondamentaux qui séparent l'Afrique du monde développé**, en vue de sa participation pleine et entière la production mondiale et au commerce international, moteur de la croissance économique. Il s'agit en somme de **faire de l'Afrique un partenaire et non plus un assisté** »¹²

Le NEPAD est un programme économique de libéralisme social . Il intègre la démocratie, la lutte contre la pauvreté, la prise en compte de la demande sociale. Il est surtout fondé sur la liberté, attribut de l'homme et matrice de la créativité et de la libre entreprise au plan économique.

Le continent africain est fort d'un marché potentiel de 800 millions de consommateurs, une population de presque 70% de jeunes de moins de vingt ans, un taux de croissance de 5% à 9% en moyenne depuis 1996, et surtout des potentialités naturelles énormes: **pétrole, mines, forêts, agriculture, énergies, hydraulique, tourisme, etc.**

L'Afrique est un immense continent de **30,3 millions de Km²**¹³. **Il est l'équivalent de la superficie réunie, des Etats-Unis, de la Chine, du Mexique, de l'Union Européenne, de l'Inde et de l'Argentine.** Le développement de l'Afrique est au cœur de ces grands enjeux, dont figurent en bonne place les nouvelles technologies de l'information, l'accès équitable aux marchés, la croissance, l'éducation, la santé et la sécurité.

Nous sommes convaincus que le moment est venu de mettre en place notre **patriotisme économique** à travers des contributions - actions significatives axées sur les 10 secteurs prioritaires. Nous ne devons pas perdre de vue que le NEPAD est un programme économique de **développement endogène** conçu par et pour les africains. Il place la valorisation des **ressources humaines** au cœur du dispositif opérationnel.

Il s'agit pour notre part, de mobiliser l'ensemble de la diaspora africaine, les partenaires internationaux, les acteurs privés et publics, autour d'une démarche collective d'Intelligence Économique et concurrentielle, en proposant des projets concrets pour aborder autrement le développement de l'Afrique dans la **nouvelle société du savoir en émergence**¹⁴.

¹² A. Wade, ASOM, février 2003.

¹³ source OECD.

¹⁴ voir thème du FIED'2002 SOPEL/Banque Mondiale sur www.sopel.org/fied.

Notre pratique de l'Intelligence Économique par des actions de stratégies collectives et des actions de veilles (technologique, économique et sociétale) ont contribuées largement depuis une décennie, à établir une cartographie des forces et faiblesses et une mobilisation des potentialités internes et externes pour édifier avec la jeunesse¹⁵ un développement **intelligent et durable**.

ELEMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie sur la Pauvreté et le Développement humain durable

Ballet J. et Mahieu F-R., 2001, "Enlarged Entitlement Map and Social Capital Indicators as Capabilities", Conférence Justice and Poverty: Examining Sen's Capability Approach, 5-7 juin 2001, Université de Cambridge.

Ballet J. et Mahieu F-R., 2003, "La soutenabilité sociale des politiques de lutte contre la pauvreté", in Pauvreté et développement socialement durable, Dubois J-L., Lachaud J-P., Montaud J-M., Pouille A. (eds), PUB, Bordeaux, pp. 287-301.

Ballet J., Dubois J.L., Mahieu FR., (2003), «Le développement socialement durable: un moyen d'intégrer capacités et durabilité», communication for the 3rd Conference on the Capability Approach, University of Pavia, 6-9 september 2003.

Banque Mondiale (1993) : Rapport sur le développement dans le monde. Investir dans la santé. Banque Mondiale, Washington.

Becker G. (1964) : Human capital, NBER, New York.

Cling J-P., M.Razafindrakoto et F.Roubaud, 2002, Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté, DIAL, Economica, Paris.

CMED, 1989, Notre avenir à tous, Editions du Fleuve, Montréal.

Commission européenne, 2001, Propositions sur les aspects sociaux du développement durable, Rapport Brisay pour le sommet de Göteborg, Bruxelles.

Courade G., Suremain C-E., (2001), «Inégalités, vulnérabilité et résilience: les voies étroites d'un nouveau contrat social en Afrique subsaharienne», in Inégalités et politiques publiques en Afrique, Winter G.(ed), Karthala-IRD, pp. 119-133.

Daly H., 1996, Beyond Growth: the Economics of Sustainable Development, Beacon Press, Boston.

Dostie et al. (1999) Saisonnalité de la consommation alimentaire des ménages pauvres à Madagascar, Document de travail, Institut National de Statistiques (INSTAT), Madagascar.

Droy I. et Rasolofo P. (2001), «Entre cyclone et marchés mondiaux, la vulnérabilité des ménages de la côté Est de Madagascar», La pauvreté à Madagascar: Etat des lieux, facteurs explicatifs et politiques de réduction, Antananarivo, 4-7 février 2001.

Dubois J.L et Gastellu JM (1997), «En économie: l'unité retrouvée, la théorie revisitée», in Ménages et famille en Afrique, Marc Pilon et al. (dir.), Etudes du CEPED n°15, Paris, pp. 75-98.

Dubois J.L et Mahieu F.R., 2002, "La dimension sociale du développement durable, réduction de la pauvreté ou durabilité sociale", in Martin J.Y. (ed), Développement durable? Doctrines, pratiques, évaluations, IRD éditions, Paris, pp.73-94

Dubois J-L., 2000, "Comment les politiques de lutte contre la pauvreté prennent-elles en compte les inégalités sexuées? ", Genre, population et développement, les pays du Sud, Th. Locoh (ed.), Dossiers et recherches de l'INED n°85, Paris, pp. 35-51.

¹⁵ près de 70% des jeunes du continent africain ont moins de vingt ans.

Dubois J-L., Mahieu F-R., Poussard A. (2001) : “ La durabilité sociale composante du développement humain durable ”, Cahiers du GRATICE, n°20, pp. 95 – 113.

Elamé E; (2001) : Repenser le concept de développement durable, Cahiers du GRATICE, n°20, pp. 135 – 153.

Fafchamps M. (1997), Rural Poverty, Risk and Development, Standford University.

Flori Y. A., Tizio S. (2000) : “ Les politiques sanitaires subsahariennes : efficacité versus équité, ou efficacité ergo équité ? A la recherche d'une synthèse ”, in Alcouffe et al (dirs). Efficacité versus équité en économie sociale, Paris, L'Harmattan, 2000, pp 467 – 478.

Herrera J. et Roubaud F. (2003), «Durabilité de la pauvreté urbaine au Pérou et à Madagascar 1997-1999: une analyse sur données de panel», DIAL (Développement et insertion internationale), Document de travail, n°DT/2003/03.

Hours B. (2001) : “ De l'offre de soins au prix de la santé et à la marchandise ”, Économies et Sociétés, série F, n° 39, pp. 1491 – 1504.

Jarret M-F. et Mahieu F-R., 2002, La Côte d'Ivoire de la stabilisation à la refondation, L'Harmattan, Paris.

Nolan B. et Turbat V. (1995) : Cost Recovery in Public Health Services in Subsaharan Africa Washington, World Bank.

Odile Jacob. (2000), Un nouveau modèle économique, Développement, justice, liberté, OMS (2000), rapport sur la santé dans le monde. OLS, Genève.

Passet R., 1979, L'économie et le vivant, Petite bibliothèque Payot, Paris.

PNUD (1990) : Rapport sur le développement humain, PNUD

PNUD (1996) : Rapport sur le développement humain, PNUD.

PNUD, 1999, The Human Development Report, Statistical Data Base, CD-ROM, New York.

PNUD, 2001, Gouvernance, capital social et réduction de la pauvreté, Rapport sur le développement humain aux Comores, Moroni.

Rousseau S. (2003), «Capabilités, risques et vulnérabilité», in Pauvreté et Développement Socialement Durable,

Sachs I (1993) : L'écodéveloppement. Stratégies de transition vers le XXIème siècle. Paris, Syros.

Sachs I., 1999, "Social Sustainability and Whole Development: Exploring the Dimension of Sustainable Development" in Sustainability and Social Sciences, E.Becker and T.Jahn (eds), MOST Project, Unesco/Isoe. Zed Books.

Schneider-Bunner C. (1997) : Santé et justice sociale. L'économie de la santé face à l'équité. Economica, Paris.

Sen A., 2000, Un nouveau modèle économique: développement, Justice et liberté, Odile Jacob, Paris.

Strauss J., Thomas D. (1998) : “ Health, nutrition and economic development ”, Journal of Economic Litterature, n° 36, pp. 766 – 817.

Tizio S. (1999) La coordination dans les économies en développement. Une contribution théorique à la régulation des systèmes de santé subsahariens, Thèse de Doctorat ès Science Economique, Université de Bourgogne.

Tizio S. (2000) : “Les implications de l'économie néo-institutionnelle pour la régulation des systèmes de santé en Afrique subsaharienne : un nouveau paradigme?” communication au colloque international “Financement des systèmes de santé dans les pays à faible revenu d'Afrique et d'Asie”, Clermont-Ferrand, décembre 2000.

Tizio S. (2003) : “ Les deux modèles de politique sanitaire dans les pays en développement ”, Economies et Sociétés, série F, n° 41, p. 1261 – 1278.

Tizio S., Flori Y-A (1997) : “ L'initiative de Bamako : santé pour tous ou maladie pour chacun? ”, Tiers Monde, vol. 38, n°152, pp. 837- 858.

WECD (1987): Our common future WECD, Oxford University Press.

WHO (2001): Macroeconomics and health: investing in health for economic development.

Report of the commission on macroeconomics and health, OMS, Genève.

Bibliographie sur le NEPAD

- www.nepad.org
- www.nepadsn.org
- www.sopel.org
- www.unesco.org/africa
- www.uneca.org/nepad
- www.oecd.org/sah
- www.worldbank.org
- <http://www.web.net/%7Eiccaf/debtsap/nepad.htm>
- <http://www.sommetjohannesburg.org/institutions/frame-nepad.html>
- <http://www.undp.org/surf-wa/links/NEPAD/parliamentarians/indexfr.htm>
- <http://www.ipsnepad.liptinfor.bf/index.html>
- <http://www.afdb.org/knowledge/speeches2001/pdt-am2002-symposium-27may2002f.htm>
- http://www.afdb.org/nepad/nepad_fr.htm
- <http://www.un.org/french/ecosocdev/geninfo/afrec/sgreprfr/partnrfr.htm>
- <http://www.fao.org/worldfoodsummit/french/newsroom/news/6660-fr.html>